

CHENNEVIÈRES
LE MAG

NUMÉRO 42 • MARS → MAI 2025



JOURNÉE
DES DROITS DES ♀



Chennevières
sur Marne



LES SOLUTIONS MAISON DU CRÉDIT MUTUEL

Un toit, un projet et toutes nos solutions pour le **concrétiser** avec l'Agence Immobilière.

Crédit Mutuel

Chennevières-sur-Marne

43 rue du Général de Gaulle – 94430 Chennevières-sur-Marne

Services proposés par AFEDIM.

AFEDIM, SAS au capital de 780 000 euros, 4, rue Raiffeisen – 67000 Strasbourg – 387 468 382 RCS Strasbourg. Carte professionnelle n° CP16701 2017 000 018257, pour les activités : Transactions sur immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière. Garant pour la Gestion Immobilière: BECM, 4, rue Raiffeisen 67000 Strasbourg. Pour l'activité "Transactions sur immeubles et fonds de commerce", AFEDIM ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Conformément à la réglementation les collaborateurs présents dans les Caisses sont, par attestation, habilités à effectuer en qualité de négociateur des opérations de transaction immobilière par AFEDIM pour son compte.

AFEDIM est détenue à 100% par **Crédit Mutuel Immobilier**.

Crédit Mutuel Immobilier et AFEDIM sont des entités de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Conformément à la réglementation, les collaborateurs présents dans les Caisses sont, par attestation, habilités à effectuer en qualité de négociateur des opérations de transaction immobilière par AFEDIM pour son compte.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le Code des assurances.



Plus de 40 ans d'expérience à votre service

NOTRE SAVOIR-FAIRE POUR VOS PROJETS RÉSIDENTIEL - INDUSTRIE - TERTIAIRE

Depuis 1982 la société JL Sécurité met à votre service sa forte expérience dans le domaine de l'automatisme, des systèmes d'accès et de la sécurité



✓ LARGE CHOIX DE PRODUITS
✓ TECHNICIENS QUALIFIÉS

Interventions en Île-de-France

INSTALLATION - MAINTENANCE - DÉPANNAGE

Barrières levantes | Clôtures | Interphonie

Portes de garage | Portails | Volets roulants

Vidéosurveillance | Alarme intrusion

8 Rue Lavoisier
94430 Chennevières-sur-Marne

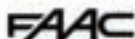
01 45 94 94 95

contact@jl-securite.com



www.jl-securite.com

Nos marques partenaires



RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX : UNE VILLE QUI AVANCE !



Jean-Pierre Barnaud

Maire de Chennevières-sur-Marne
Vice-Président du Conseil Départemental
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris
Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Chères Canavéroises, chers Canavérois,

Le début d'année est toujours un moment privilégié pour se retrouver, échanger et partager une vision commune de l'avenir. La cérémonie des vœux du 30 janvier dernier, qui a réuni près de 500 Canavérois, a été l'occasion de rassembler celles et ceux qui font vivre Chennevières au quotidien : élus, associations, forces de sécurité, commerçants, entrepreneurs et citoyens engagés.

Ce moment de convivialité et de réflexion nous a permis de dresser un bilan des avancées majeures réalisées ces dernières années, mais aussi de tracer les grandes lignes de notre action à venir. En présentant le bilan à mi-parcours du projet Horizon 2030, nous poursuivons notre feuille de route ambitieuse pour moderniser, embellir et dynamiser notre ville.

CHENNEVIÈRES AVANCE, MALGRÉ LES DÉFIS

La transformation de Chennevières se poursuit, et ce, malgré un contexte budgétaire difficile pour toutes les collectivités. Alors que certaines villes sont contraintes de ralentir leurs investissements, nous avons choisi de maintenir notre cap grâce à une gestion financière rigoureuse, reconnue par la Chambre régionale des comptes. Depuis 2014, ce sont plus de 91 millions d'euros investis pour moderniser nos équipements, améliorer notre cadre de vie et renforcer nos services publics. Parmi les réalisations marquantes :

- La rénovation des infrastructures éducatives et sportives, avec la réhabilitation dernièrement de l'école du Moulin à Vent et la reconstruction du gymnase Suzanne Lenglen.
- L'amélioration des voiries et des mobilités.
- La revitalisation du centre-ville, notamment avec le pôle médical et la construction du futur pôle culturel, qui ouvrira en 2026.
- La préservation de notre patrimoine, avec les travaux au Fort de Champigny et à l'église Saint Pierre,

sans compter les 25 millions d'euros d'investissement du Département pour le collège Molière et les 17 millions d'euros investis par GPSEA pour le pôle culturel.

Malgré les incertitudes économiques, notre ville continue d'investir pour l'avenir sans augmenter les impôts en 2025. Cette stabilité financière nous permet d'engager de nouveaux projets

ambitieux, tout en maintenant les services de proximité essentiels aux Canavérois.

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ POUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET L'ENVIRONNEMENT

L'année 2025 marquera également le lancement des travaux de la Maison de l'animal et du biotope, un projet innovant qui verra le jour avenue de Cœuilly. Dès les vacances de février, le chantier a débuté pour donner vie à cet espace dédié au bien-être animal et à la sensibilisation à la biodiversité. Cet équipement unique dans le Val-de-Marne proposera :

- Un dispensaire vétérinaire pour les familles aux revenus modestes.
- Un refuge temporaire pour les animaux abandonnés ou en détresse.
- Un centre pédagogique pour sensibiliser petits et grands à la cause animale et à la préservation de la nature.

Soutenu par l'État, la Métropole du Grand Paris, la Région et le Département, ce projet témoigne de notre volonté de bâtir une ville plus respectueuse du vivant et de son environnement.

UNE VILLE SOLIDAIRE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Notre engagement pour une ville plus solidaire et inclusive reste une priorité. En 2025, nous poursuivons nos efforts pour accompagner toutes les générations :

- Les seniors, avec le développement des services municipaux pour favoriser leur mobilité et rompre l'isolement.
- Les familles, avec des équipements publics modernisés et des dispositifs de soutien renforcés.
- Les jeunes, avec des espaces éducatifs et sportifs adaptés à leurs besoins.

La sécurité et la tranquillité publique, avec un renforcement des effectifs de la police municipale et l'amélioration du dispositif de vidéoprotection seront au cœur de nos priorités.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DE CHENNEVIÈRES

La cérémonie des vœux a illustré notre ambition collective : faire de Chennevières une ville attractive, durable et solidaire. Nous avons parcouru un chemin considérable ces dernières années, et nous comptons poursuivre cette transformation avec vous et pour vous !



→ Maison de l'animal : nouveau chantier 2025

BUDGET 2025 : UN BUDGET AU SERVICE DES CANAVÉROIS

Le 5 décembre 2024, le conseil municipal a voté le budget primitif. Un budget 2025 au service des Canavérois qui veut se soucier du bien-être de ses habitants avec un cadre de vie favorable au développement de notre ville.

LE CONTEXTE

L'inflation en France reste un sujet de préoccupation. En 2024, le taux d'inflation est projeté à environ 3,5 %, en baisse par rapport aux 4,9 % atteints en 2023. En 2025, la situation reste très incertaine.

Le budget s'inscrit donc dans un contexte économique marqué par un environnement complexe, mêlant reprise progressive après les crises successives liées à la pandémie et aux tensions géopolitiques, ainsi que des défis structurels importants. Il a également été conçu sur fond de crise politique avec un budget national qui n'a pas été adopté à la suite de la censure du gouvernement fin 2024.

UN BUDGET DURABLE ET ENGAGÉ

Le budget est établi autour de 5 piliers :

- L'amélioration du cadre de vie des Canavérois avec des investissements pour des espaces publics plus agréables et des infrastructures adaptées.
- La poursuite de la transition écologique pour faire de notre ville un modèle en matière de durabilité et de réduction des impacts environnementaux.
- L'accompagnement de notre jeunesse pour répondre aux défis actuels et futurs de notre société.
- Le renforcement de la tranquillité publique pour garantir la sécurité des Canavérois.
- Le soutien aux ménages les plus fragiles à travers des aides ciblées, pour renforcer la solidarité locale.

Ces piliers orienteront les choix et guideront chaque action pour bâtir une ville plus solidaire, sécurisée et durable.

Afin de conserver un autofinancement propice à la poursuite d'un haut niveau d'investissement, la Municipalité s'engage à maintenir une gestion rigoureuse et à maîtriser les dépenses de fonctionnement. Cependant, les services à la population, notamment

dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport, du soutien social et de l'accompagnement des familles et des personnes âgées, seront renforcés. L'aide au CCAS et aux associations sera plus importante.

CHIFFRES CLÉS

46 670 000 €
Budget primitif 2025

35 460 000 €
pour la section fonctionnement

11 210 000 €
pour la section investissement

Ce budget sera complété par le vote du compte administratif et un budget supplémentaire au premier semestre de l'année.



C'EST AVEC VOUS

QUE NOUS AVANÇONS

mardi
25 mars 2025
>> 19h30



La Municipalité vous invite à une

RÉUNION PUBLIQUE

**ESPACE MUNICIPAL
JEAN MOULIN**

(rue des Fusillés de Chateaubriant)

ENTRÉE LIBRE



Journée pour l'emploi ²⁰²⁵ de Chennevières

- > Plus de **50** exposants
- > Des animations
& des conférences

PROGRAMME



sudestavenir.fr

Mardi 25 mars 2025
9h30 - 15h30

Gymnase Armand-Fey

20 route du Plessis, Chennevières-sur-Marne

Infos : 01 45 94 27 99 / cmlacolline@chennevieres.fr



← Un entretien lors de la journée pour l'emploi 2024



LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'EMPLOI À CHENNEVIÈRES

Vous êtes en quête d'un nouvel emploi ou avez besoin d'un accompagnement spécialisé dans vos recherches professionnelles ? Le Centre municipal la Colline vous aide dans vos démarches avec de nombreux ateliers et dispositifs qui vous permettront de mieux cibler vos attentes sur le marché du travail, coordonnés par Pauline Tellier, conseillère en insertion professionnelle.

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS

Ouvert à tous les Canavérois, ces rendez-vous individuels permettent de mieux vous insérer dans le milieu professionnel : révision de votre CV et lettre de motivation, soutien pour vous orienter dans votre projet professionnel, aide à la recherche dans vos formations... 4 fois par semaine et durant une heure, vous êtes guidé(e) pour mieux vous insérer dans le milieu professionnel.

Le lundi matin

Le mardi après-midi

Le mercredi matin

Le vendredi matin et après-midi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

ATELIERS D'INITIATION À L'INFORMATIQUE

L'illectronisme, parfois appelé « illettrisme numérique », caractérise la situation d'un adulte ne maîtrisant pas suffisamment les usages des outils numériques usuels pour accéder aux informations, les traiter et agir en autonomie dans la vie courante. Le Centre municipal La Colline délivre des ateliers d'initiation à l'informatique afin que cela ne soit plus un frein dans votre recherche d'emploi, qui est aujourd'hui, majoritairement informatisée.

Le mercredi après-midi sur inscription

LES ATELIERS D'ESTIME DE SOI

L'estime de soi est fondamentale au travail : elle a des conséquences sur soi, la relation, l'équipe, le travail. Elle modifie la manière de voir et d'aborder le travail, est à l'origine des actions, des décisions, des relations, de la capacité à changer, à innover, de la créativité en milieu professionnel. Des ateliers de 3 heures sont prévus à cet effet deux fois par semaine.

Le lundi matin : sur la confiance en soi

Le mardi matin : capacités professionnelles

Sur inscription

LES ATELIERS DE SIMULATION D'ENTRETIEN FILMÉS

Vous passez un véritable entretien d'embauche lors de cet atelier... Et vous êtes filmé(e) ! Cette expérience permet de porter un regard extérieur sur votre langage verbal et non verbal durant les échanges professionnels et permet également d'améliorer votre posture professionnelle.

Sur inscription

Centre municipal la Colline

13 rue Rabelais

01 45 94 27 99



ENTREPRISE

MY LITTLE VILLAGE



Entrepreneur canavérois, Daniel Petilaire vient de lancer l'application My Little Village, une plateforme qui réinvente les interactions entre commerçants, citoyens, associations et villes.

Entrepreneur startuper, Daniel Petilaire est expert en tech et innovation pour les commerces locaux. Passionné d'innovation et du commerce local, il a créé sa société MLV digital (My Little Village), du même nom que la plateforme. Il travaille sur ce projet avec son fils et un ami. En parallèle, il est responsable du développement commercial d'une entreprise spécialisée dans le recyclage industriel, où il travaille sur l'organisation commerciale et la digitalisation des process de collecte et de gestion des données (DATA). Auparavant, il a travaillé chez Veolia dans le recyclage. En tant que chef de projet, il a développé une application pour permettre aux petites entreprises de payer en ligne l'accès aux déchetteries. Il a également eu pour mission de digitaliser la commande de bennes en ligne et de créer un réseau de partenaires.

Durant le Covid, l'entrepreneur a constaté l'explosion du commerce en ligne avec le monopole de grandes entreprises et s'est intéressé au déclin du commerce de proximité car la clientèle ne se déplaçait plus. « Choqué, j'ai eu l'idée de concevoir une application, un outil collaboratif pour la sauvegarde des petits commerces face aux mastodontes numériques, explique-t-il. Un concept au service des commerçants et des citoyens de notre ville. Je ne voulais pas refaire une plateforme sur le modèle des marketplace mais trouver un produit innovant, osé. »

Daniel Petilaire a rencontré beaucoup de commerçants canavérois et a développé un produit pour eux. Grâce à My Little Village, les commerçants bénéficient d'une visibilité accrue, d'un accès facilité à une clientèle locale et d'un système innovant de deals collaboratifs



permettant de dynamiser leur activité et de fidéliser les clients. « Par exemple, si vous allez chez tel lunetier, vous aurez un verre offert dans un café voisin ! Ce qui permet un partage de clientèle et une expérience client centrée sur la collaboration entre commerçants, associations et acteurs culturels de la ville. »

My Little Village est une application et un site internet. Vous ouvrez un compte et vous sélectionnez la ville de Chennevières. Avec cette application / site, vous pourrez également trouver des informations et services sur d'autres communes. Vous trouverez donc des commerces canavérois avec leurs produits en ligne, leurs promotions, la possibilité d'achat et le click and collect. Vous aurez également accès à des informations pratiques, culturelles sur la ville.

My Little Village Chennevières est accessible depuis le 14 février et en phase test pour 2 mois. Daniel Petilaire lance un appel pour trouver des beta testeurs (clients, entreprises...)

Ses projets : il travaille sur la mise en place d'un agent IA (intelligence artificielle) « qui vous guidera, répondra à vos interrogations. On est au 21^e siècle. Fini le site internet de papa. On est dans l'ère de l'intelligence artificielle ».

Des investisseurs vont entrer prochainement dans le capital de sa société. Après avoir testé son application dans sa ville, il s'attaquera à Paris !

CONTACT

MLV DIGITAL
06 41 71 71 48



RECHERCHE DES BETA TESTEURS

En scannant ce QR code, vous découvrirez l'agent IA conversationnel de votre ville, qui répondra à toutes vos questions sur l'application. Vos retours d'expérience aideront à améliorer l'application en répondant au mieux aux besoins des commerçants et des clients.

ÉCONOMIE

AGENT DE COM RÉCOMPENSÉE



Agent de Com a été distinguée lors des prestigieux Trophées de la Communication 2024. Le site internet réalisé pour son client Herkrug a été primé dans la catégorie "Meilleur site internet pour une entreprise de 10 à 100 salariés".

Agent de Com est une entreprise créée en 2016 et située à l'Atelier 47, pépinière-hôtel d'entreprises où se trouvent actuellement 15 entreprises. Cette agence de communication globale a été fondée par Diane Schakowsky qui est directrice conseil. À travers ses nombreuses expériences en tant que directrice de communication, elle a constaté un décalage entre les grandes agences et les PME et c'est pourquoi elle a décidé de lancer sa propre agence dédiée aux petites entreprises. En choisissant de s'installer à l'Atelier 47, elle a pu rencontrer et échanger entre entrepreneurs, et de collaborer sur leur communication. « Agent de Com » propose des services allant des stratégies de communication globales à la création d'identités visuelles, au branding, en passant par la gestion de la visibilité, les audits de communication et des formations pour chefs d'entreprise. L'objectif est de contribuer au développement des petites entreprises. Et parce que la transformation digitale est un enjeu essentiel pour les TPE- PME, l'agence apporte également son accompagnement sur la stratégie digitale, la création et le référencement de sites web et la formation aux réseaux sociaux.

À ce titre, l'agence est certifiée Activateur France Num. Elle conseille aux petites entreprises de « ne pas sous-estimer l'impact d'une communication, c'est un vrai levier de visibilité et un moyen d'acquérir des clients. » La mission de l'agence est d'aider les petites entreprises à sortir du lot, grâce à une communication carrée.

CONTACT

Agent de Com
47 route du Plessis-Trévisé
01 49 82 48 22
agentdecom.fr
hello@agentdecom.fr

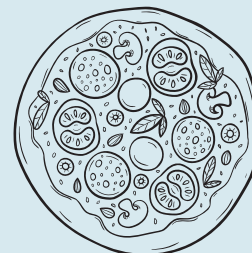


La Municipalité tient à exprimer tout son soutien à l'équipe de la boulangerie Shelis, située au Moulin à vent, à la suite de l'incendie le samedi 8 février dernier. Nous espérons sa réouverture le plus vite possible.

NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES

PIZZA AVENUE

13 avenue du Belvédère
01 45 76 39 35



VALDO EVASION

Agence de voyage
Ccal Pince-vent
85 route de Provins

COCCIMARKET

Alimentation
52 route de la Libération



DIAGONAL SUPERMARCHE

Alimentation
6 bis route de la Libération



L'ÉCLAT DE CHALEUR D'HÉLÈNE ODOU

Hélène Odou est une jeune créatrice canavéroise de pâtisserie sur mesure fière d'affirmer : « Je suis une enfant de Chennevières ». Rencontre avec une jeune femme solaire, à l'image de son prénom, qui signifie « éclat de chaleur » en grec.

La jeune femme a vécu pratiquement une vingtaine d'années dans notre ville, ayant été élève au groupe scolaire Corot puis au collège Molière. Diplômée d'une école de commerce, l'envie de confectionner des douceurs sucrées la taraudait déjà durant ses études, attirée par le côté à la fois créatif et intransigeant de la pâtisserie. Elle a travaillé dans le secteur bancaire, plus spécifiquement dans le marketing digital. Mais c'est en 2022 qu'elle décide de passer un CAP de pâtisserie en candidat libre ; qu'elle obtient haut la main. Toujours en 2022, elle fonde 118 degrés, une micro-entreprise spécialisée dans la création de gâteaux et pâtisseries sur mesure destinées aux particuliers et aux entreprises pour des événements comme les mariages, les baptêmes, les communions, etc. Hélène a décidé de s'installer dans son atelier désormais, rue du Général de Gaulle dans le centre-ville de Chennevières en 2023, après avoir démarré son activité à Saint-Maur et remporté la 3^e place du podium « créatrices d'avenir » organisé par le réseau Initiative Ile-de-France.

« JE SUIS UN ENFANT DE CHENNEVIÈRES »



Elle part du postulat « qu'on n'arrête jamais d'apprendre » et s'applique à suivre de nouvelles formations en France, en Belgique mais aussi en Angleterre. Elle innove en s'installant en septembre et octobre 2024 dans la galerie commerciale de Pince-Vent en proposant ses pâtisseries (cakes, cupcakes, cookies...) à la clientèle diversifiée du centre commercial. Un succès qui lui a permis de créer une nouvelle ligne de pâtisserie en cours de développement Mme Pastry, en complément à 118 degrés, qu'elle gère toute seule. Ses clients, d'ailleurs, participent activement à l'amélioration de ses produits en créant de nouvelles saveurs à l'instar des cookies vegan, récemment. Ses best-sellers demeurent les goûts chocolat ganache monté au chocolat au lait, le croustillant praliné feuillantine et le cake au chocolat (son succès), aux déclinaisons toutes plus exquises les unes que les autres. Les fruits ne démeritent pas avec le cake à la vanille et ses fruits exotiques. Son objectif est de faire grandir ses deux entités en proposant toujours plus de

délicieuses dégustations à ses clients et aux nouveaux qui souhaitent de près s'intéresser à ses créations, entièrement réalisées à la main dans une pure logique artisanale ! Elle remercie profondément les Canavérois pour leur accueil chaleureux, leur avis toujours bien affûtés et « le lien qu'ils me créent à Chennevières » soutient Hélène avec un plaisir évident, ravie de faire partie de l'écosystème d'artisans canavérois.

CHRONOLOGIE

1993 : naissance
Années 2001 à 2011 : scolarité et adolescence à Chennevières
2016 : diplômée en marketing digital en école de commerce
2021 : diplômée en CAP Pâtisserie
2022 : Création de 118 Degrés
2023 : 3^e place au Prix Créatrice d'avenir organisé par le réseau Initiative Ile-de-France
2023 : obtention du Label Fabriqué à Saint-Maur
2024 : Pop-up dans la galerie commerciale de Pince-Vent
2025 : création de Madame Pastry, en parallèle de 118 Degrés

CONTACT

118 degrés
 40 rue du Général de Gaulle
 94430 Chennevières-sur-Marne
 hello@118degres.fr
 www.118degres.fr



EN DIRECT DU DÉPARTEMENT

NOUVEAU SYSTÈME TARIFAIRE POUR LES DEMI-PENSIONS

Depuis le début de l'année 2025, une nouvelle tarification pour la demi-pension des collégiens adaptée aux revenus des familles a été mise en place par le Département du Val-de-Marne. L'objectif ? Viser à être plus équitable pour les différents foyers. Cette nouvelle grille tarifaire comprend 11 tranches avec un tarif minimum de 1,10 € (hors bénéficiaires du RSA) et un tarif maximum de 5,95 €.



UNE VISITE DU COLLÈGE MOLIÈRE DANS LE CADRE DE SA RÉNOVATION

Ce mercredi 8 janvier, le collège Molière recevait plusieurs représentants du Département du Val-de-Marne afin de découvrir l'avancée de la rénovation du collège : le vice-président du Val-de-Marne chargé des collèges Nicolas Tryzna, le Maire Jean-Pierre Barnaud, Sophie Le Monnier, conseillère municipale et territoriale Grand Paris Sud Est Avenir, le tout encadré par Ralph Dorgère, principal du collège Molière. Cette réhabilitation entamée en fin d'année 2023 consiste à réaménager les bâtiments pour améliorer le cadre de vie scolaire des élèves et rendre le collège Molière plus fonctionnel. La livraison complète du collège devrait arriver pour la rentrée scolaire 2027. Le coût total des travaux s'élève à près de 25 millions d'euros.

LE DÉPARTEMENT SUBVENTIONNE CHENNEVIÈRES

Lors de ces derniers mois, le Département du Val-de-Marne a fortement contribué à l'activité de la ville de Chennevières en attribuant plusieurs subventions :

- Dans le cadre du Soutien aux Projets Éducatifs des Collèges (SPEC), le collège Nicolas Boileau a bénéficié d'une subvention de 750 euros pour le projet « Ma bibliothèque personnelle ».
- Une subvention départementale de 4 500 euros a été versée à la Ville pour l'organisation des 58^{es} Jeux sportifs du Val-de-Marne.
- La crèche départementale « Villa Lorraine » a perçu 26 664 euros de subventions de la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour des travaux de réhabilitation, de maintenance et de développement du patrimoine.



CADRE DE VIE



DEMANDE DE PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Vous allez partir en vacances mais vos titres d'identité ne sont plus à jour ? Il faut impérativement reprendre rendez-vous avec le service État-Civil. Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport se font sur rendez-vous en passant sur le site internet de la ville par le portail de démarches en ligne en allant dans la rubrique Documents d'Identité. Les délais de délivrance des titres d'identité sont variables. Aussi, pour les congés estivaux, prévoyez votre rendez-vous suffisamment tôt, au mois d'avril afin que vous ne vous trouviez

pas dépourvu(e) ! Pour rappel, la carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. En cas de perte, la déclaration se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie.

Les demandes de rendez-vous se font :

- soit sur le portail des démarches en ligne sur le site de la ville www.chennevieres.com rubrique État-Civil, titres d'identité
- soit par téléphone au **01 75 65 10 44**

RECENSEMENT LISTES ÉLECTORALES

Afin de pouvoir voter dans notre ville, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Les inscriptions se font tout au long de l'année et en mairie au service Élections, par courrier et en ligne sur service-public.fr. Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent s'assurer qu'elles ont bien fait leur changement d'adresse sur les listes électorales ou se renseigner pour savoir si elles sont toujours inscrites sur les listes. N'hésitez pas à contrôler votre état civil mentionné sur votre carte électorale. Pour vous inscrire sur les listes électorales ou en cas d'anomalie sur votre carte d'électeur, contactez le **service Élections : 01 45 94 74 74**.



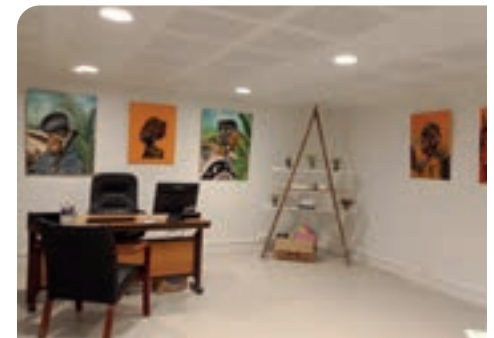
LES DEMANDES POUR LES MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Après avoir travaillé dans le secteur privé ou public à Chennevières, vous souhaitez être récompensé ? Vous pouvez être médaillé d'honneur du travail en faisant votre demande non plus à la mairie mais sur le site service-public.fr.

DISPOSITIF SLIME DE GPSEA

Le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) est un dispositif permettant d'organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique pour massifier le repérage des ménages et faciliter leur orientation. Cette méthodologie repose sur trois étapes : organisation d'une visite à domicile, pose d'un diagnostic détaillé, orientation des ménages vers des solutions adaptées. Le territoire GPSEA s'occupe de la mise en œuvre de ce dispositif à Chennevières.

→ GPSEA, 14 rue Le Corbusier
94046 Créteil - 01 41 94 30 00 - GPSEA assure des permanences téléphoniques 7 jours/7, du lundi au vendredi : 8h-18h Samedi et dimanche : 9h-12h30 et 14h-17h.



INAUGURATION DU NOUVEAU LOCAL CNL

L'amicale des locataires Bois l'Abbé - Chennevières affiliée à la CNL (Confédération Nationale du Logement) est présente sur le Bois l'Abbé Chennevières depuis plus de 20 ans. Elle a pour but de créer du lien social et de la solidarité au cœur du quartier. La CNL aide les habitants à résoudre les problèmes qu'ils rencontrent : problèmes de voisinage, problèmes locatifs et/ou avec le bailleur, problèmes sociaux en étant particulièrement attentive auprès des personnes en situation de fragilité et/ou de handicap... Le nouveau local a été inauguré et vous pouvez d'ores et déjà le fréquenter !

→ CNL CHENNEVIÈRES - BOIS L'ABBÉ
2, rue d'Alsace - 06 46 43 23 44

TRAVAUX

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Après la rue Durmersheim en février, c'est au tour de la rue **Jacques Doré** de bénéficier de l'enfouissement des réseaux et de la rénovation de l'éclairage public. Les travaux, réalisés par la BIR, se dérouleront à compter du 14 avril et pour une durée de 2 semaines. La rue sera fermée à la circulation entre 8h et 17h et le stationnement interdit. La collecte des déchets sera maintenue durant la période de travaux. Le montant des travaux s'élève à 1,6 million d'euros.

La création d'un **réseau de fibre optique** sera réalisée sur la portion de l'allée des Sapins entre la rue d'Amboile et la rue des Rêts.



BÂTIMENTS

École des Hauts de Chennevières : des travaux de peinture et de changement de sols sont programmés pour les vacances de printemps pour un montant de 53 000 euros.

La maison, propriété de la Ville, située à l'angle de l'impasse Gosset et du parking du centre-ville, est en cours de démolition. Elle fera place à plus de stationnement.

ESPACES VERTS

Fort de Champigny : une opération de défrichage vient de s'achever et une clôture de 2 000 mètres sera installée afin d'accueillir trois chèvres et deux moutons en avril.

Chenilles processionnaires : 51 pins ont été piégés et échenillés sur la commune afin de lutter contre la colonisation des arbres (pins et chênes) dès le redoux des températures. Si vous apercevez une colonne de chenilles, prévenez les services techniques de la ville ou sur l'application *Chennevières je signale*.



URBANISME

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLUi

Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document d'urbanisme réglementaire est destiné à encadrer les projets d'aménagement dans les 16 villes membres afin d'assurer un développement cohérent et maîtrisé du territoire, dans le respect des identités communales.



QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Document réglementaire élaboré pour les 15 prochaines années, le PLUi détermine les principes d'aménagement et de développement à l'échelle territoriale, dans une logique de synergie entre les villes tout en préservant les identités communales. Son élaboration donne l'occasion de réfléchir collectivement à la construction d'un projet de territoire innovant et tenant compte des grands enjeux, notamment celui de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique.

QUELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PLUi ?

Le PLUi a pour ambition d'articuler développement économique, besoins en logements, transports, services et commerces et résilience du territoire, préservation des espaces naturels, santé en ville et plus largement de répondre aux objectifs de développement durable.

EN QUOI LE PLUi TOUCHE LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET USAGERS DU TERRITOIRE ?

Il aborde de nombreuses thématiques du quotidien : l'habitat, les mobilités,

le développement économique, la biodiversité ou encore les commerces. Concrètement, il permet notamment de connaître :

- Les possibilités de construction : localisation, règles de construction (forme de l'habitat, raccordement aux réseaux, espaces, stationnement), usages du foncier (habitation, service, activité) ;
- Le patrimoine naturel, paysager et architectural à protéger, valoriser et développer ;
- Les grands projets d'aménagement et de transport prévus...

ARRÊT DU PROJET DE PLUi

Par délibération du conseil de territoire du 4 décembre 2024, GPSEA a arrêté le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). L'arrêt du projet signifie que le document a été validé par le conseil de Territoire. Une enquête publique sera menée courant des mois de mars-avril sur tout le territoire. À l'issue de cette enquête, et après intégration des remarques du public et avis du(des) commissaire(s)-enquêteur(s), le PLUi sera soumis à l'approbation du conseil de Territoire en juin 2025.

LES DATES

L'enquête publique se déroulera du **31 mars au 5 mai 2025**.

Des permanences se tiendront à l'Hôtel de Ville de Chennevières :

- **Lundi 7 avril** de 14h à 17h
- **Vendredi 25 avril** de 9h à 12h.

Durant un mois, la population sera invitée à donner son avis sur le dossier et à faire remonter toutes ses remarques lors des permanences tenues par un commissaire-enquêteur et sur les registres mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville, service urbanisme.

SERVICE URBANISME

À partir du mois de mars, le service urbanisme sera ouvert un samedi par mois : les samedis 15 mars, 12 avril, 17 mai et 14 juin de 9h à 12h. Les administrés ont toujours la possibilité de déposer en ligne leur demande d'urbanisme via le portail IDEAU.

LES COMMUNES MEMBRES DE GPSEA :

Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil, La Queue-en-Brie, Le Plessis-Tréville, Limeil-Brévannes, Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Noisau, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy-en-Brie, Villecresnes. ↗

CHENNEVIÈRES, VILLE VERTE

PLAN 1 000 ARBRES : LES DERNIÈRES PLANTATIONS À CHENNEVIÈRES



Dans la continuité du Plan 50 000 arbres lancé par le Département, la ville de Chennevières s'est engagée à planter 1 000 arbres sur son territoire d'ici 2030 en faveur de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal. C'est dans cette volonté que le service des Espaces verts a travaillé sur de nombreuses plantations lors des derniers mois. Depuis le mois de novembre 2024, on ne compte pas moins de 117 nouvelles plantations d'arbres sur la commune : 44 le long

du mail Daniel Cordier, 28 sur la place Mon idée, 17 au Fort de Champigny, 14 dans le parc Corot, 5 à la Maison des Associations, 4 à l'Espace de Gaulle, 3 au square Rimbaud et 2 rue du Pont. Des chiffres qui reflètent l'engagement de la Municipalité sur les questions environnementales et animales. Au 1^{er} mars, les plantations de la campagne 2024/2025 du plan 1 000 arbres sont terminées. Le compteur est de 606 arbres plantés entre les plantations ville et les plantations comptabilisées dans les projets immobiliers.

SENSIBILISATION À LA DISPARITION DES HÉRISSEONS

La Municipalité a installé un premier restaurant entièrement dédié aux hérissons. Un espace unique pour qu'ils puissent s'y trouver refuge et s'y nourrir. Mais à quoi ça sert ?

Depuis, le 28 octobre 2024, les hérissons ont été placés sur la liste des espèces quasi menacées d'extinction. Une décision prise lors de la COP16 sur la biodiversité à Cali, en Colombie. Les causes de leur déclin ? Il y a tout d'abord la destruction de leur habitat naturel causée par l'urbanisation, les routes où nombreux se font écraser, des blessures causées par les tondeuses et autres machines de jardinage... L'utilisation de pesticides et autres produits chimiques dans les jardins est également une des causes de leur disparition.

Pour mieux comprendre les menaces qui pèsent sur les hérissons et les actions que chacun peut entreprendre pour les protéger, la Ville vous invite à une conférence le **samedi 29 mars** animée par Les P'tits Kipik, une association de protection des hérissons qui fait également office de centre de soins pour les hérissons. Ce projet témoigne de l'engagement de la Commune pour le bien-être animal et la préservation de la biodiversité. Un engagement également appuyé par la construction de la Maison de l'animal et du biotope qui ouvrira ses portes en 2026.



CONFÉRENCE

Samedi 29 mars à 14h
Théâtre Roger Lafaille
11 avenue du Maréchal Leclerc
Stationnement possible sur le parking
de l'Hôtel de Ville
Entrée libre



→ Jacques Driesch, premier maire-adjoint (2^e à droite), a signé le contrat au nom de Chennevières

ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

Le 3 décembre dernier, la Ville a signé le contrat « Engagements Quartiers 2030 » qui succède au contrat de ville pour la période 2024-2030.

Dans le cadre du plan gouvernemental « Quartiers 2030 », le contrat « Engagements Quartiers 2030 » succède au contrat de ville 2015-2023. Il est signé par l'État, le Conseil départemental du Val-de-Marne, le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir, les communes concernées, les bailleurs sociaux, la Caisse d'Allocations familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Banque des territoires et d'autres partenaires publics et privés. Ce contrat fixe les grandes orientations des politiques publiques pour lutter contre les inégalités territoriales dans

les quartiers prioritaires pour la période 2024-2030.

Il définit 4 thématiques principales :

- la santé,
- l'insertion et l'emploi,
- l'accès aux droits et aux services publics,
- la co-éducation et la citoyenneté.

2 thématiques transversales sont retenues : la transition écologique et l'égalité femmes-hommes.

LES ACTIONS POUR LE BOIS L'ABBÉ

Chennevières est concernée pour le quartier du Bois l'Abbé. 4 thématiques ont été identifiées :

- Renforcer la connaissance et l'accès aux droits pour les personnes en situation précaire : développer les actions d'information et de soutien.
- Favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs afin de renforcer la cohésion sociale et le bien-être en mettant en place des programmes et des infrastructures.

- Consolider la citoyenneté et le soutien à la co-éducation et à la parentalité en soutenant les initiatives favorisant la participation citoyenne, l'éducation partagée entre les parents et les acteurs éducatifs, et des programmes spécifiques pour l'accompagnement à la parentalité.
- Assurer la tranquillité publique au cœur du quartier pour garantir un environnement plus sûr et plus serein pour les habitants en renforçant les mesures de sécurité et de prévention.

Ces thématiques se traduisent en objectifs opérationnels avec des programmes d'actions annuels. Le contrat précise les engagements des partenaires, renforce la coordination et l'animation en lien avec la Ville et l'État et établit un cadre de participation citoyenne.

SCOLAIRE

L'INTERVENTION DES ASSOCIATIONS DANS LE MILIEU SCOLAIRE

À Chennevières, les élèves des écoles maternelles et scolaires bénéficient de nombreux dispositifs d'apprentissage délivrés par les associations, en collaboration avec l'Éducation Nationale et le service scolaire de la ville. En voici les principales.

LE COC AVEC L'APPRENTISSAGE DES ÉCHECS

L'association du Club Omnisports de Chennevières à la section échecs est l'une des plus connues pour favoriser sa transmission et sa pédagogie dans les écoles ! Depuis le mois de janvier, elle fait participer les élèves Canavérois à un tournoi interne d'échecs qui se déroulera au mois d'avril pour les élémentaires de toutes les écoles de la ville. Ce projet porteur, soutenu par l'Éducation nationale, a été discuté en fin d'année dernière et mis en place grâce à un échange réussi entre les enfants, les parents et l'association du COC. Les échecs, pour rappel, renforcent l'apprentissage, la concentration, la mémoire et bien évidemment, l'esprit logique et... De meilleurs résultats en mathématiques !



LES FRANCAS À PROPOS DU HARCÈLEMENT

L'association des FRANCAS s'implique dans les classes de CM2 à sensibiliser sur les conséquences et dérives du harcèlement, en complément national sur le harcèlement « Phare », un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023. Toutes les écoles élémentaires de Chennevières participent aux ateliers mis en place par les FRANCAS.

LES ANDALOU'DJAN EN INITIATION À LA MUSIQUE

Les écoles maternelle Pagnol, Ader, Rousseau, Jacques Doré sont ravies de pouvoir sensibiliser leurs élèves à la musique et ses différents types d'instruments grâce à Pierre Alakian, à la tête de l'association canavéroise Les Andalou'djan.



LES ROBINS DES BORDES ET RELOCALISONS SUR LE RAPPORT À LA NATURE

Les élémentaires et maternelles bénéficient de la semaine du conte du 23 au 28 avril en présence des Robins des Bordes et des membres de l'association Relocalisons. Ils laissent développer leur imagination ainsi que leur créativité en s'immergeant dans la Grange et la Ferme des Bordes grâce aux récits qu'ils écoutent et aux animations auxquelles ils participent.



LE CER DU STADE AUTOUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Parenti, directeur du centre d'éducation routière du Stade, dans le quartier du Belvédère, participe à un programme de sensibilisation et de prévention de l'enfant piéton parmi les écoles canavéroises, auprès des CE2. Temps d'échanges, explications, actions... Les élèves sont force de proposition durant cette heure consacrée à la sécurité routière, validée par l'Éducation nationale. Le projet est en parallèle repris par les enseignants qui développent des axes d'apprentissages autour du comportement de l'enfant piéton et des dangers liés à la route.



JEUNESSE

NON AU HARCÈLEMENT



La Municipalité propose une série d'initiatives visant à sensibiliser les jeunes au harcèlement scolaire et au cyberharcèlement. Ces actions ont pour but de valoriser l'engagement des jeunes en tant que Sentinelles (lycéens) et Ambassadeurs (collégiens) et de les soutenir dans leurs rôles essentiels de prévention et de médiation. Au mois de mai, une soirée sera organisée pour célébrer les actions des Sentinelles et Ambassadeurs, réunissant jeunes, familles, enseignants et responsables scolaires. L'objectif étant de féliciter et reconnaître l'engagement des Sentinelles et Ambassadeurs tout en impliquant les familles et les établissements scolaires. Le PRIJ a proposé des ateliers de prévention au lycée Champlain, aux collèges Nicolas Boileau et Molière.

En présence d'une psychologue et d'une animatrice, les jeunes ont pu être sensibilisés sur le harcèlement sous toutes ses formes :

- 80 jeunes Sentinelles du lycée Champlain ont pu participer à cet atelier de 2 heures.
- 4 classes de 4^e du collège Boileau (80 jeunes) ont participé à ces ateliers d'une heure par classes.
- 27 jeunes ambassadeurs du collège Molière ont assisté à cet atelier de 2 heures.

Au total, 187 jeunes ont été sensibilisés. Actuellement, un atelier est en cours d'organisation, prévu pour le mois de mars. Les enfants ambassadeurs sont présents afin de sensibiliser également les parents à la thématique du harcèlement.



Séjour Intergénérationnel

Un séjour intergénérationnel aura lieu du 14 au 18 avril au Touquet en partenariat avec les seniors du CCAS qui feront aussi partie du séjour.



CLEAN TA VILLE



L'opération "Clean ta Ville" sera de retour le mercredi 12 mars au quartier du Bois l'Abbé. Cette action vise à sensibiliser les jeunes à un environnement propre et dépourvu de déchets auprès des jeunes. Si vos enfants souhaitent participer à cette action, prenez contact avec le Club Noé !

CONTACT

SERVICE JEUNESSE PRIJ / CLUB NOÉ
1 bis rue Clément Ader
01 45 93 90 15/ 06 27 28 18 05

CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE

RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL AVEC LES HABITANTS



→ Gala de fin d'année avec les adhérents du centre social.

Le centre social fait partie du Centre municipal la Colline. Il a reçu l'agrément "centre social" délivré par la Caisse d'Allocations Familiales CAF du Val-de-Marne. Afin de conserver cet agrément, il doit renouveler son projet social pour la période 2026-2030. Cette démarche en cours prévoit une forte implication des habitants.

Le projet social est la clé de voûte du centre social. Il se fonde sur une approche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et des habitants, aux attentes sociales collectives. Il permet, dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles, les habitants et les partenaires, de formuler clairement ses objectifs en référence aux besoins de la population canavéroise, d'explicitier les démarches, les moyens et de préciser les modalités d'évaluation.

Les actions menées dans le cadre du projet social 2022-2025 répondaient à l'un des 3 objectifs :

- Affirmer la place et l'identité du centre social sur le territoire et auprès des habitants
- Agir sur l'ensemble de la ville et permettre l'appropriation de son quartier
- Favoriser l'épanouissement en famille.

UN PROJET AVEC LES HABITANTS

À la suite de l'obtention du dernier agrément, un groupe de suivi a été créé. Il est composé de Martine Lerfel, conseillère municipale en charge des

activités sociales et culturelles du Centre municipal la Colline, d'habitants impliqués dans la vie du Centre, de partenaires et d'agents du Centre. Son rôle :

- Prioriser des objectifs du projet social chaque année
- Évaluer le travail effectué au regard du projet social
- Récueillir l'avis d'habitants « experts »
- Discuter ensemble du futur.

Cette instance donne davantage la parole aux habitants et les implique dans les décisions de la vie de la structure. Ces membres font partie du groupe de travail en charge du renouvellement de projet social.

Actuellement, le projet en est à l'étape de diagnostic de l'édition 2022-2025 et à la réflexion et rédaction des nouveaux axes. Le projet sera présenté lors d'une séance du Conseil municipal avant la fin de l'année pour un renouvellement d'agrément début 2026.

CONTACT

Centre municipal la Colline
13 rue Rabelais - 01 45 94 27 99

SANTÉ

MARS BLEU

Le Centre municipal la Colline organise une sensibilisation au dépistage du cancer colorectal dans le cadre de Mars Bleu, en collaboration avec la Ligue contre le cancer, le CPAM et le CRCS. Deux stands d'informations seront à votre disposition : le **vendredi 14 mars de 14h à 16h30** au centre commercial du Moulin à Vent et le **mercredi 19 mars à 9h** sur le parking de l'église Jean XXIII au Bois l'Abbé.



Le cancer colorectal est le 3^e cancer le plus fréquent chez l'homme et 2^e chez la femme, 2^e cause de mortalité en France. S'il est détecté assez tôt, grâce au dépistage, il peut guérir 9 cas sur 10. Il fait partie des cancers les plus fréquents avec 12,1 % chez les femmes et 11,2 % chez les hommes.

Le dépistage est simple, il suffit de commander un kit gratuitement :

- En ligne sur le site monkit.despitage-colorectal.fr
- En pharmacie avec la carte vitale
- Lors d'une consultation chez le médecin.

Il consiste en un auto-test immunologique qui peut être réalisé en 3 minutes. Envoyés par la Poste, les résultats sont adressés par courrier. Ce test est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

AGENDA

Don de sang : samedi 3 mai à l'Espace municipal Jean Moulin
Inscription préalable sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Permanence nutrition santé : Mercredis 12 mars, 9 avril, 14 mai à 9h et de 14h à 16h30 sur RDV

Séances de vaccination : Mercredis 26 mars, 23 avril, 21 mai – sans RDV, à partir de 6 ans, apporter le carnet de santé

CCAS

L'ATELIER INFORM'&VOUS DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

En plus de vendre des produits à tarifs réduits, l'épicerie solidaire propose aux bénéficiaires des ateliers autour de la cuisine, du bricolage, de la santé... Zoom sur l'atelier Inform'&Vous.



« Ha mais ce n'est pas si compliqué en fait ! » Arlette sourit : la fonction agenda de son téléphone n'a plus de secret pour elle. Elles sont huit autour d'une table, les yeux rivés sur leur téléphone, à se familiariser avec les fonctions (pas si évidentes) de leur téléphone portable. La responsable adjointe de l'épicerie, Gwenaëlle Navarre, assure la formation. À la fin de l'atelier, les rendez-vous médicaux, réunions familiales et anniversaires sont enregistrés... Et chacune se rend compte que son agenda numérique respectif est finalement bien chargé. « C'est bien pratique, moi qui ai peur d'oublier les anniversaires de mes proches », ajoute Séhila en riant.

Une fois par mois, l'atelier Inform'& Vous de l'épicerie solidaire propose aux bénéficiaires et bénévoles d'apprendre et d'échanger sur des thèmes de la vie quotidienne : gestion d'un budget, démarches administratives, droits des femmes, au logement ou encore découverte des associations de la Ville... Apprendre, mais surtout partager un moment convivial. Les bénéficiaires et bénévoles sont unanimes : l'épicerie leur a permis de tisser du lien entre elles. « Nous nous attachons à ce que tous les ateliers de l'épicerie soient des moments chaleureux, l'aspect humain est très important », ajoute Gwenaëlle. Avant de se quitter, elles se donnent rendez-vous au prochain atelier... Bien sûr soigneusement enregistré dans l'agenda de leur téléphone.

CONTACT

Épicerie Solidaire
7 rue Rabelais
01 75 65 10 41
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et plus spécifiquement les mardis et jeudis de 14h à 17h

RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHINGS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **Chennevières**

Contact : David TIEFENBACH - 06 70 21 07 12

7, quai Gabriel Péri - CS9001
94340 JOINVILLE-LE-PONT

01 45 14 14 40
groupec.mp.fr

Le Bien Être Chez Vous

LE BIEN ÊTRE CHEZ VOUS

ANIM BIEN ÊTRE, ANIMATION SORTIE, ANIMATION ATELIERS À DOMICILE POUR PERSONNES ÂGÉES

SERVICE À LA PERSONNE
01 45 93 12 67
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

NOS PARTENAIRES

- Mairie de Joinville-le-Pont
- CCAS de Joinville-le-Pont
- Centre de la Prévoyance
- Centre de la Solidarité
- Centre de la Santé
- Centre de la Vieillesse
- Centre de la Jeunesse
- Centre de la Famille
- Centre de la Culture
- Centre de la Sport
- Centre de la Formation
- Centre de la Recherche
- Centre de la Santé Publique
- Centre de la Santé Préventive
- Centre de la Santé Curative
- Centre de la Santé Palliative
- Centre de la Santé Mentale
- Centre de la Santé Physique
- Centre de la Santé Nutritionnelle
- Centre de la Santé Environnementale
- Centre de la Santé Numérique
- Centre de la Santé Globale

AIDE À L'AUTONOMIE

- aide au rangement de la maison
- aide à la toilette

AIDE AUX REPAS

- Courses et préparation des repas
- aide à la cuisine de repas

ACCOMPAGNEMENTS - TRANSPORTS VÉHICULÉS

- Accompagnement aux rendez-vous
- Transport

AIDE MÉNAGÈRE

- Ménages
- Jardinage

50% de réduction

JOINVILLE BIEN ÊTRE CHEZ VOUS
26 route de la libération
94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Tél : 06.24.16.91.08

LE BIEN ÊTRE CHEZ VOUS
37 rue de la prévoyance
94300 VINCENNES
Tél : 06.24.16.91.08

lebienetrechezvous.94@gmail.com - www.joinvillelebienetrechezvous.fr

SÉCURITÉ

LE RENFORCEMENT DES ASVP

Depuis le mois de décembre, le renforcement des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) est notable : trois nouveaux agents interviennent afin de garantir un meilleur stationnement des véhicules, la sécurisation des écoles et un patrouillage pédestre efficace. Au total, c'est une équipe menée par trois femmes et un homme, agrémentés par le Procureur de la République et assermentés par le juge d'instance du Tribunal de Police qui assure la sécurité sur le territoire communal. Ils n'ont pas le statut de policiers et ne sont pas armés mais veillent à ces différentes missions en suivant les dispositions de deux circulaires de 2005 du ministère de l'Intérieur :

- constater les infractions concernant l'arrêt ou le stationnement interdit, gênant ou abusif des véhicules (*articles L.130-4 et R.130-4 du Code de la route*). Toutefois sont exclues de leurs compétences les infractions concernant l'arrêt ou le stationnement dangereux des véhicules (*article R.417-9 du Code de la route*) ;
- constater les contraventions prévues à l'article 211-21-5 du Code des assurances relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance sur le véhicule (*article R.130-4 du Code de la route*) ;
- constater les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics (*article L.1312-1 du Code de la santé publique*).



- Enfin, l'article 2 du décret n° 95-409 du 18 avril 1995 prévoit que ces agents peuvent être désignés par le maire pour rechercher et constater les infractions relatives aux bruits de voisinage.

CONTACT

45 rue Aristide Briand - 01 45 94 06 06

L'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mai - Du lundi au samedi de 8h à 20h

Tous les dimanches de 10h à 18h

L'été : du 1^{er} juin au 30 septembre - Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Tous les samedis de 13h à 01h

Tous les dimanches de 12h à 20h

En cas d'urgence, vous devez contacter le 17 ☎

CONSEILS FACE AUX ESCROQUERIES À DOMICILE

En raison de l'augmentation des faits, la Préfecture de police souhaite rappeler les conseils de prudence aux seniors... et à tous les Canavérois !

Les seniors sont devenus des cibles privilégiées pour les escrocs qui usent de stratagèmes divers pour les voler n se faisant passer pour des conseillers bancaires, électriciens, plombiers, ramoneurs, représentants de l'administration, policiers, etc. Il apparaît donc important de respecter ces quelques conseils de prudence :

- quand la personne se présente, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission. En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne ;
- si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez sa venue auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge

ou vos voisins ;

- Si une personne se présentant au téléphone comme votre conseiller bancaire vous demande le code confidentiel de votre carte bancaire ou toute autre information personnelle, ne les lui communiquez jamais ;
- Ne remettez jamais votre carte bancaire à un livreur mandaté par votre banque.

Dans tous les cas :

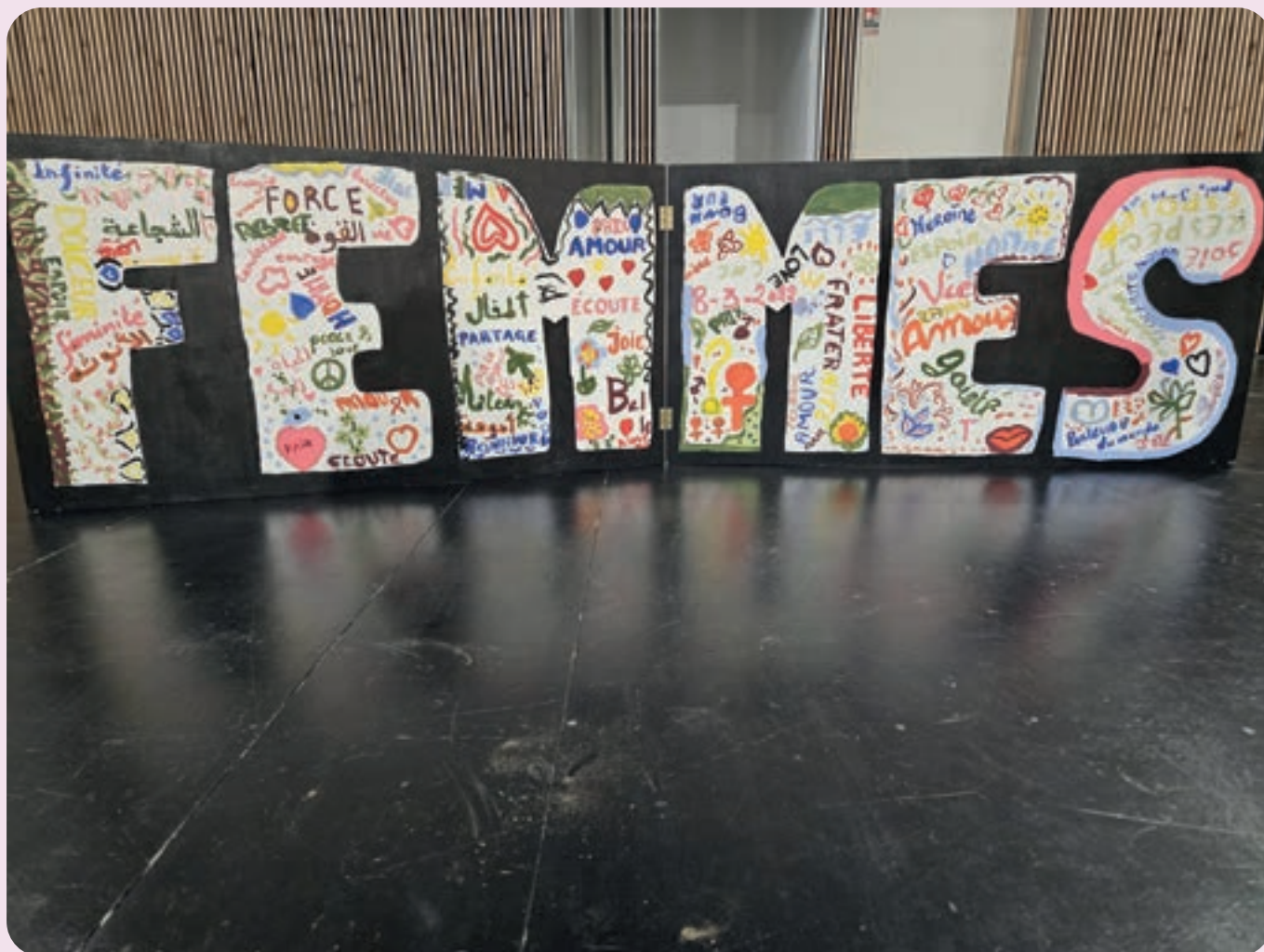
- Vous ne devez en aucun cas laisser entrer si vous avez le moindre doute. Vous ne devez jamais laisser entrer si vous êtes seul. Demandez à un voisin de vous rejoindre.
- Ne laissez entrer personne chez vous après 18 heures ;
- Ne divulguez jamais l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou objet de valeur.

Les alertes :

- Il est seul : le vrai policier n'est jamais seul.

- Il circule en véhicule «banalisé» : les policiers en mission circulent pour la plupart à bord d'un véhicule «police».
- Il doit se présenter avec son nom, prénom, grade et numéro d'identification, le service dans lequel il travaille et montrer une carte avec sa photo. Elle ressemble à une carte bancaire. Mais là aussi, attention, cela peut être une fausse carte.
- Si vous avez le moindre doute, appelez le 17. Le faux policier partira aussitôt.
- Le vrai policier ne fait pas de «démarchage».





LES FEMMES À CHENNEVIÈRES

Le 8 mars est déclarée Journée internationale des droits des femmes. En plus d'animations à cette date, la Municipalité organise des actions de sensibilisation toute l'année et auprès de tous les Canavérois : à l'école, dans les centres de loisirs, au théâtre, au Centre municipal la Colline, au service jeunesse... La Ville a choisi d'agir en priorité sur la lutte contre les violences aux femmes.



La Municipalité organise des actions de sensibilisation auprès de tous les Canavérois, dès le plus jeune âge, pour le respect des droits des femmes et notamment l'égalité entre femmes et hommes.



→ Distribution de violentomètres dans les boulangeries par les jeunes du club Noé

Chennevières agit au quotidien pour le respect des droits des femmes. Dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et de la Cité éducative, des actions sont menées afin de sensibiliser au respect des différences, à la lutte contre toutes les formes de discrimination, au respect mutuel. Par exemple, en 2024, dans les écoles et centres de loisirs, les enfants ont fait connaissance de femmes ayant marqué l'histoire ou la féminisation des métiers. Les jeunes sont sensibilisés à l'égalité femmes / hommes, au harcèlement, à la violence. Au Centre municipal la Colline, des ateliers sont régulièrement organisés comme « Femmes d'abord » avec des discussions sur les tabous, la confiance en soi, l'estime de soi et des animations comme des balades urbaines, des soins... Le service municipal aborde également des thèmes comme la parentalité, la santé avec la collecte de produits hygiéniques afin de lutter contre la précarité menstruelle... Chaque année, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, des animations sont proposées pour tous les Canavérois avec des ateliers, des conférences. Samedi 8 mars 2025, la réflexion portera sur « Que serait le monde sans la femme ! ».

Priorité à la lutte contre les violences intrafamiliales

Mais la Municipalité a décidé de s'impliquer particulièrement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales. Un groupe de travail dédié aborde cette problématique dans le cadre

du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). La Ville a mis en place et anime un réseau de partenaires regroupant des associations, des institutions, les forces de sécurité pour gagner en efficacité quand un cas se déclare. Un annuaire est édité pour les professionnels et pour le grand public avec une liste d'intervenants pour apporter des aides juridiques, sociales, scolaires... Vous pouvez le retrouver sur le site de la ville dans les rubriques vivre au quotidien / santé. À la demande de la Police nationale, une carte est distribuée aux potentielles victimes avec un QR code permettant d'accéder à tous les numéros d'urgence.

PROGRAMME DU 8 MARS

Samedi 8 mars : Que serait le monde sans la femme !

10h30 : atelier philo « L'égalité filles/garçons » par Les Petites Lumières. Qu'est-ce qu'être une fille ? Un garçon ? Qu'est-ce qui nous différencie, nous rapproche ? À l'occasion de la journée internationale des Droits des femmes, la médiathèque propose aux plus jeunes de réfléchir à la question de l'égalité entre les filles et les garçons. Médiathèque Albert Camus (10 av. Maréchal Leclerc), à 10h30, à partir de 6 ans

À partir de 14h : ateliers, conférence. Espace municipal Jean Moulin (rue des Fusillés de Chateaubriant). Entrée libre

→ Le programme complet sur www.chennevieres.fr

QUELQUES DROITS

1948 : la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que chacun pouvait se prévaloir des droits qu'elle proclamait « sans distinction aucune, notamment (...) de sexe (...) ».

Droit de vote
le 21 avril 1944

Égalité femmes-hommes : 27 octobre 1946 : Préambule de la Constitution : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. »

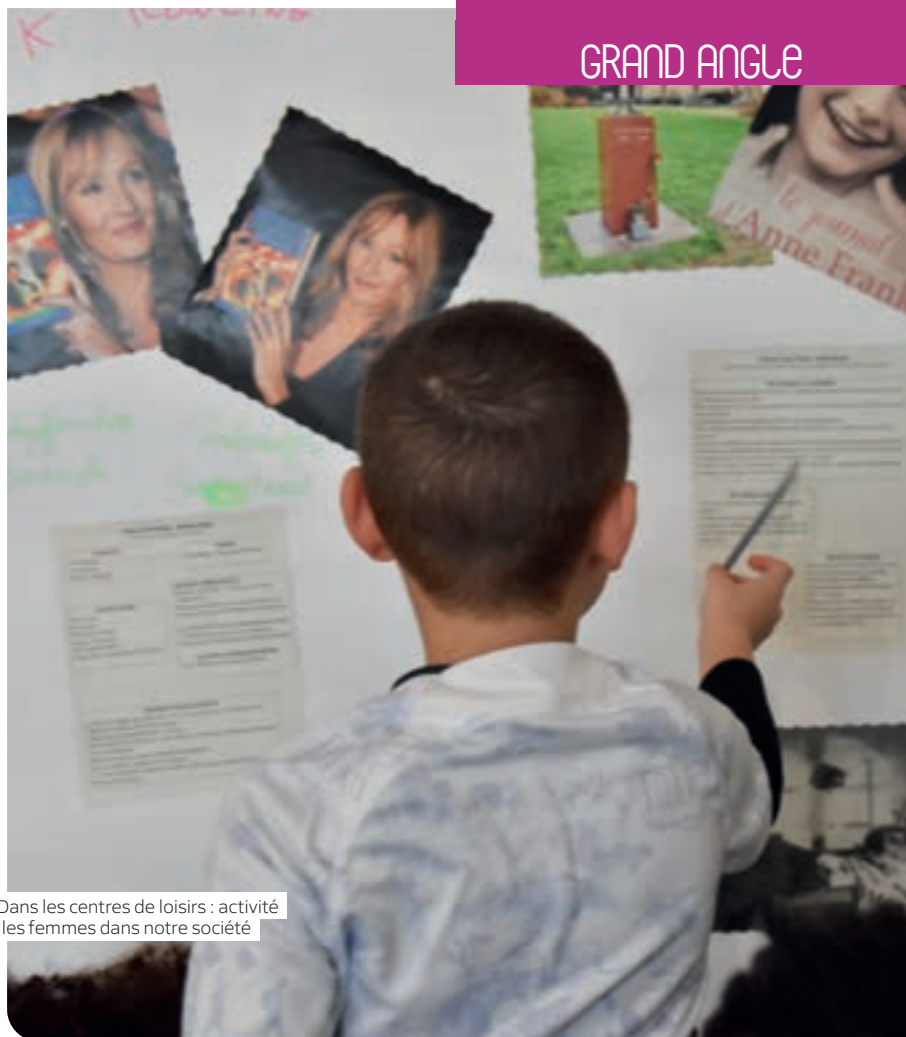
Droit à l'autonomie : 13 juillet 1965 : les femmes peuvent travailler librement, gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

Droit de contraception : 28 décembre 1967, loi dite « de Neuwirth »

Droit autorité parentale conjointe : 4 juin 1970

Droit à l'égalité professionnelle 13 juillet 1983 : « loi Roudy »

Droit à l'égalité entre les femmes et les hommes : 4 août 2014 : la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise à combattre les inégalités hommes-femmes dans toutes ses dimensions, que ce soit dans la sphère professionnelle, publique et privée. ↴



→ Dans les centres de loisirs : activité sur les femmes dans notre société

Chennevières dit
« Stop aux violences faites aux femmes »



1967 : L'ONU ADOPTE LA DÉCLARATION SUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

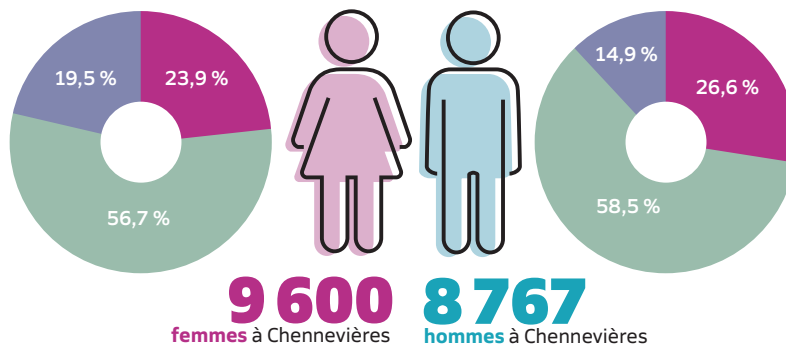
En France, une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint. En 2023, le commissariat de Police nationale de Chennevières a instruit 24 procédures de Canavérois. En 2024 (chiffre jusqu'à début octobre), ce sont 30 victimes de Chennevières. Il est constaté de façon générale de plus en plus de violences psychologiques. Sur l'ensemble de la circonscription de Police du commissariat, ce sont +30 % de dossiers supplémentaires de violences faites aux femmes et intrafamiliales entre 2022 et 2023. Le profil des victimes évolue avec davantage de jeunes de 20 à 25 ans qui déposent plainte suite à des violences lors de leur première relation de couple.

Chennevières a également été une commune novatrice dans le département en ouvrant un centre d'hébergement d'urgence pour abriter les victimes de violences conjugales. Les victimes sont souvent dirigées vers le 115 qui ne peut répondre positivement à toutes les demandes. Les demandes sont gérées par l'association Tremplin 94 qui accompagne les personnes hébergées dans leurs différentes démarches.

Dans le cadre de son engagement contre les inégalités et les violences faites aux femmes, la Municipalité sensibilise à travers différentes actions comme le ciné-débat organisé en novembre à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour les plus jeunes, des interventions sont menées dans les écoles, centres de loisirs, collèges, lycée pour aborder des sujets comme le respect, le consentement, le harcèlement, les violences...

Au grand jour ou de façon plus confidentielle parce que ce sujet est délicat et parfois tabou, la Ville se mobilise dans la lutte contre les violences intrafamiliales et leurs répercussions, leurs causes, leurs conséquences et tente de sensibiliser tous les Canavérois.

CHIFFRES CLÉS Selon le recensement 2025 qui dévoile les données INSEE de 2021 : ● entre 0 et 19 ans ● entre 20 et 64 ans ● 65 ans ou plus



NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Tremplin 94 : association spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes et des enfants victimes de violences conjugales dans le Val-de-Marne.
CIDFF : centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) contribue à améliorer la vie des femmes et à

construire une société plus égalitaire à travers la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
Maison de la Justice et du Droit : assure un accueil juridique gratuit autour de thèmes de la vie quotidienne (droit de la famille, droit du travail, droit du logement...)
Police nationale

Centre Hubertine Auclert : la Ville a adhéré au centre ce qui lui permet de bénéficier de l'emprunt d'expositions et de services de prévention.

Games' day : journée consacrée aux jeux vidéo !



Plusieurs espaces seront consacrés à vos jeux vidéo favoris et pour toutes les générations ! Venez vivre de nombreuses Xperiences, participer à des tournois ou jouer en free play

- Retombez en enfance avec des anciens jeux vidéo
- Stand fabrication Lego
- Arcade Xperience
- Mario Kart Xperience : l'immersion dans la franchise 30 ans de Mario
- Move your body!...

Venez vous affronter lors des tournois. L'inscription se fait sur le site internet de la Ville ou le jour de la manifestation.

+ D'INFOS

Samedi 22 mars
De 10h à 19h
Espace municipal Jean Moulin
18 rue des Fusillés de
Chateaubriant
Entrée libre ↗



Journée de la nature et de l'animal

Coorganisée avec le Département, de nombreuses animations sont organisées sur la thématique de la nature et du bien-être animal.

La programmation est en cours d'élaboration. Cette journée débutera par une rencontre avec des auteurs, des tables rondes et des ateliers dans le cadre de l'Eco Festival des Bordes (voir page 32).

+ D'INFOS

Samedi 24 mai
Parc départemental
des Bordes ↗

La chasse aux œufs

Le rendez-vous des gourmands ! La Municipalité organise une grande chasse aux œufs au Parc Corot. Des espaces seront organisés pour permettre à chaque enfant de rechercher tranquillement les œufs. Des stands d'animation seront également proposés. Une séance nocturne sera organisée pour les plus grands !

+ D'INFOS

Samedi 19 avril
Parc Corot (Entrée rue
du Général de Gaulle)
Entrée libre ↗



Salon Soi et créativité



Lors de la 2^e édition de ce salon, vous participerez à des animations et ateliers comme du maquillage, des massages, les vélos smoothies, vous découvrirez les médecines douces, des produits de beauté, des produits naturels...

+ D'INFOS

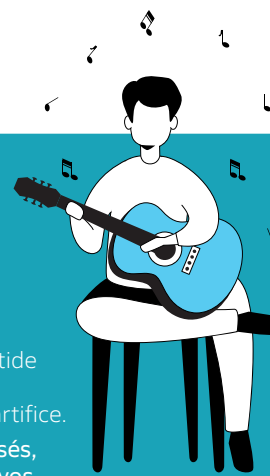
Samedi 5 avril
À partir de 14h
Espace municipal Jean Moulin
18 rue des Fusillés de
Chateaubriant
Entrée libre ↗

Scène recherche artistes

Chanteurs, musiciens, participez à la Fête de la musique.

Samedi 21 juin, une grande scène sera installée au stade Aristide Briand. La soirée sera clôturée par un feu d'artifice.

→ Si vous êtes intéressés, envoyez un extrait de vos prestations à evenements@chennevieres.fr



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



**CÉRÉMONIE EN MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES
ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
ET DE COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC**
Mercredi 19 mars à 12h
Monuments aux morts - cimetière (rue Aristide Briand)

**CÉRÉMONIE EN SOUVENIR
DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION**
Dimanche 27 avril à 14h30 - Monument pour la paix
- Square Arthur Rimbaud

Le dernier dimanche d'avril est dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie sera suivie d'une conférence d'Eric Brossard de l'Afmd94 et d'une exposition.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Jeudi 8 mai à 12 heures - Monument pour la paix
- Square Arthur Rimbaud
Le 7 mai 1945, à Reims, puis le lendemain à Berlin, les derniers représentants du III^e Reich actent la capitulation sans condition d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées. Le 8 mai est une date symbolique : l'ensemble des événements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré.

LES APÉROS DE L'HISTOIRE



Venez assister à des conférences sur l'Histoire de France autour d'un verre. Les Apéros de l'histoire se déroulent au Théâtre Roger Lafaille (11 avenue Maréchal Leclerc - Entrée libre - Stationnement parking de l'Hôtel de Ville)

LE RÉGENT
Vendredi 14 mars à 19h30

Philippe d'Orléans (1674-1723), devient régent de France à la mort de son oncle Louis XIV. Promis à rien, il gouverna pourtant la France de 1715 à 1723. Il mit en chantier de nombreuses réformes, avec pour ambition d'assurer la paix du royaume et de préserver le pouvoir du jeune roi Louis XV. Alexandre Dupilet, agrégé et docteur en histoire propose un portrait de ce prince qui marqua tant son époque qu'il est désormais devenu, pour l'Histoire, le Régent.

LES GUERRES DE VENDÉE
Vendredi 25 avril à 19h30

Reynald Sécher évoquera une plaie encore suintante dans l'histoire de France. Guerre civile ou génocide ? C'est à coup sûr une des plus terribles guerres civiles que connut la France. Deux mondes s'affrontent, deux couleurs : les Blancs et les Bleus. La mémoire officielle se souvient d'une révolte qui mit en danger la République naissante. Les Vendéens se souviennent du mouvement spontané de ses paysans armés qui se battirent pour défendre leur monde et leurs traditions qui vacillèrent avec l'exécution de Louis XVI. Durant 1793, cette armée fit trembler Paris et la Révolution qui lui fit payer cette peur par de terribles atrocités.

COLETTE EN GUERRE
Vendredi 23 mai à 19h30

Bénédicte Vergez-Chaignon évoquera une période de la vie de l'écrivaine empreinte d'un halo de mystère et de beaucoup de rumeurs. « De quelle résistance, de quelle guerre parlerais-je sinon de celles que j'ai vécues ? » écrit Colette en 1945 qui, à l'instar de la majorité des Français, chercha à survivre, gérant dans l'angoisse deux écueils majeurs : son immense notoriété qui l'exposait et la menace de la déportation pour son dernier amour, qui était juif.

UN PRINTEMPS DE DÉCOUVERTES

Finale du Festival découvertes de la Création Théâtrale

Samedi 15 mars à 20h

Venez voter pour le finaliste du Festival découvertes de la Création Théâtrale. Lors de cette représentation, le public décidera parmi les trois finalistes désignés par le jury. Les candidats avaient jusqu'à fin 2024 pour déposer un dossier. Les demi-finalistes retenus font une présentation devant le jury. Et les trois candidats finalistes soumettront une partie de leur spectacle au vote du public. Le lauréat présentera son spectacle abouti durant une semaine sur la scène parisienne de La Comédie Bastille au cours du mois de juin.

→ Entrée libre dans la limite des places disponibles



Festival de la photographie

Du 7 avril au 27 mai

Vous êtes passionnés de photographie ? Alors venez voir les expositions de photographies qui mettent en lumière le talent de photographes ! Durant la durée du Festival, vous pourrez voter pour vos photos coup de cœur. Ce festival étant proposé par les villes partenaires du Pass Cop, vous découvrirez l'ensemble des expositions au cours d'une déambulation urbaine, à :

- mail Daniel Cordier à Chennevières-sur-Marne, sentier piéton entre la rue Aristide Briand, et le groupe scolaire Germaine Tillion
- hôtel de ville de Noiseau, 2 rue Pierre Vienot,
- hôtel de ville de La Queue-en-Brie, place du 18 juin 1940,
- Esplanade de la Mairie du Plessis Trévisé, 36 avenue Ardouin,
- Parc du Morbras, Ormesson-sur-Marne

→ Mercredi 9 avril à 19h : vernissage de l'exposition canavéroise au théâtre Roger Lafaille

Samedi 17 mai à 18h : clôture et remise des prix à l'espace Paul Valéry au Plessis-Trévisé

Canopée



Dimanche 6 avril à 16h

Boris Vigneron, à la fois acteur, musicien électro et acrobate, dévoile petit à petit au public l'animal caché qui sombre au fond de lui. Tel un one-man-show, il crée une relation intime et unique avec son public afin de lui faire découvrir son univers. Un spectacle mis en scène par Patrick de Valette en collaboration avec Manuel Mazurczack.

« Humour, talent et discours construit sur l'écologie sont les trois piliers de ce show foncièrement original » selon le site Sortiz.

C'est par ailleurs notre grand coup de cœur de la saison.

Tout public dès 5 ans

→ Tarifs : 15 € : plein tarif
10 € : titulaires du PASS COP,
+ de 60 ans, groupe à partir de 10
5 € : de 26 ans, demandeurs d'emploi
et titulaires du RSA

Le cake aux Olives



Samedi 3 mai à 20h30

Bernard a mis la Cinquième de Beethoven sur son tourne-disque et un revolver sur sa tempe. Il veut mettre fin à ses jours. Philippe, un voisin, lui sauve la vie en sonnant à sa porte. C'est là que les ennuis commencent...

Une pièce de Jérôme de Verdière avec Bernard Mabilille et Philippe Chevallier et une mise en scène d'Eric Laugérias.

→ Tarifs : 20 € : plein tarif
15 € : titulaires du PASS COP,
+ de 60 ans, groupe à partir de 10
10 € :- de 26 ans, demandeurs d'emploi
et titulaires du RSA

Le malade imaginaire en La majeur



Samedi 24 mai à 20h30

Dans cette adaptation musicale du « Malade imaginaire » de Molière, Argan, convaincu d'être le plus malade du monde, décide de marier sa fille à un médecin pour garantir ses soins. Mais elle refuse ce mariage. Au rythme de chansons entraînantes et de disputes comiques, la pièce mêle humour et amour, avec quatre artistes interprétant dix rôles. Une version légère et inattendue, accompagnée de mélodies au piano. Une pièce mise en scène par Raphael Callendreau. Cette pièce est également un coup de cœur de la saison.

→ Tarifs : 15 € : plein tarif
10 € : titulaires du PASS COP, + de 60 ans,
groupe à partir de 10
5 € : - de 26 ans, demandeurs d'emploi
et titulaires du RSA



PLUS D'INFOS

THÉÂTRE ROGER LAFAILLE
11 avenue du Maréchal Leclerc
facebook.com/theatre.lafaille
01 45 93 38 41

LES PETITS PLUS DU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

C'est gratuit et ça se passe un vendredi par mois ! Les Petits Plus proposent des représentations musicales au premier étage du théâtre Roger Lafaille. L'espace restauration/snack est ouvert dès 19h30, et le spectacle commence à 20h !



Duo de guitares

Vendredi 7 mars

Rémi Dugué et Benjamin Bobenrieth vous proposent une série de musiques de jazz manouche dans un surprenant et mélodique duo de guitares.

Hommage à Renaud

Vendredi 11 avril

Ce duo d'enfer n'a qu'un seul but ; rendre sa voix à Renaud ! Sans chichi, ni tralala, Denis et Ivan revisitent en un hommage tendre et énergique le répertoire du célèbre chanteur Renaud !

Trio Jazz

Vendredi 16 mai

Manuel Fraiman vous emporte, entouré de ses musiciens, dans une rétrospective jazz des années 1930 à 1960.

LA PETITE ENFANCE

Au mois de mai, la médiathèque Albert Camus met à l'honneur la petite enfance à travers plusieurs rendez-vous :



EXPOSITION « Les choses qui s'en vont » de Beatrice Alemagna
Production du Conseil départemental du Val-de-Marne dans le cadre de son action « Un livre pour grandir ».
 Avec une inventivité graphique sans cesse renouvelée et des illustrations tantôt tendres, tantôt drôles, toujours intrigantes, Béatrice Alemagna évoque tous ces mouvements de l'existence auxquels est confronté un enfant qui grandit, et qui disparaissent, parfois pour toujours.
Du 29 avril au 23 mai

CAFÉ DES PARENTS : la gestion des émotions avec Christelle Yomba, puéricultrice conseil.
 Comment apprivoiser vos émotions en tant que parent, ainsi que celles de vos enfants ? Comment accompagner vos enfants quand ils débordent ? Vous découvrirez les aspects théoriques des émotions, du cerveau et du stress ainsi que des techniques pratiques pour mieux comprendre et apprivoiser les émotions.
Mardi 6 mai de 20h à 22h

1, 2, 3 BÉBÉ BOUQUINE
 Les bibliothécaires accueillent les enfants et les parents pour un temps de lecture d'histoires. Des livres pour les aider à grandir !
Mercredi 12 mars à 10h30 pour les 0-3 ans
Samedi 17 mai à 10h30 pour les 0-3 ans

Le prix littéraire de Chennevières

Participez au vote final ! La médiathèque Albert Camus et la librairie Petites histoires entre amis ont sélectionné des romans éclectiques. Le 27 mars, les membres du jury vont désigner 3 titres finalistes qui seront soumis à la lecture et au vote des usagers du bassin de lecture Chennevières/Ormesson. **Du 28 mars au 24 juin**, vote des lecteurs et le **25 juin** aura lieu la proclamation du lauréat au théâtre Roger Lafaille.
 Ce prix donne l'occasion de découvrir de nouveaux auteurs français, de mettre en lumière la littérature contemporaine dans sa diversité afin de développer une relation vivante à la lecture. Et surtout, il offre des moments d'échanges riches entre les lecteurs et les professionnels du livre.

Les clubs jeunesse de la librairie

L'équipe de la librairie vous propose des clubs afin de rendre la lecture pour les plus jeunes plus ludique.

- Le club lecture 9-12 ans se réunira les mercredis 5 mars, 9 avril, 7 mai et 4 juin
- Le club lecture + 12 ans se réunira les mercredis 12 mars, 30 avril, 14 mai et 11 juin
- Le club manga se réunira les mercredis 19 mars, 16 avril, 21 mai et 18 juin
- Le club jeux se réunira les mercredis 26 mars, 23 avril, 28 mai et 25 juin.

→ **Contact**
 Petites histoires entre amis
 45 rue Aristide Briand
 01 45 76 78 16
 petiteshistoires@orange.fr
 petiteshistoiresentreamis.fr



À VOS AGENDAS

Atelier philo

« L'égalité filles/garçons » par l'association Les Petites Lumières.
 Qu'est-ce qu'être une fille ? Un garçon ?
 Qu'est-ce qui nous différencie, nous rapproche ?
 À l'occasion de la journée internationale des Droits des femmes, la médiathèque propose aux plus jeunes de réfléchir à la question de l'égalité entre les filles et les garçons.

Samedi 8 mars à 10h30, à partir de 6 ans

L'heure du numérique

Le médiateur numérique vous accompagne dans l'utilisation du portail des médiathèques. Venez découvrir les nombreuses ressources en ligne accessible 7j/7 et 24h/24 et savoir comment accéder à votre compte en ligne.

Mercredi 19 mars de 11h à 12h, tout public

Racontages 6-10 ans

Samedi 29 mars à 10h30

Racontages 3-5 ans

Mercredi 9 avril à 10h30

Book club

Un moment d'échanges entre les usagers et les bibliothécaires sur leurs dernières lectures : BD, romans, essais...

Mardi 8 avril à 17h30, à partir de 15 ans

Atelier numérique « Pop art »

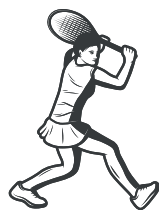
Viens réaliser ton portrait en t'inspirant du style pop art.

Mercredi 14 mai de 10h à 12h ou de 14h à 17h, à partir de 6 ans

→ Les ateliers sont sur inscription auprès de la Médiathèque :
 10 avenue Maréchal Leclerc
 01 41 94 88 98

Le jujitsu et le tennis à l'honneur au collège Boileau

Le collège Boileau s'implique dans la pratique sportive ! Ce sont désormais 5 séances de 2 heures qui sont programmées avec le Centre Omnisport de Chennevières (COC) pour la découverte du jujitsu dans le cadre du dispositif « 2 heures de sport en plus au collège ». Ce dispositif national propose des séances gratuites sur le temps périscolaire afin de favoriser la pratique sportive auprès de collégiens qui en sont éloignés. Au collège Boileau, c'est une classe de 5^e qui en bénéficie. De nouvelles séances avec le Chennevières Tennis Club tennis sont également mises en route. Grâce à l'aval du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), une dotation supplémentaire est prévue dans le but de mieux rémunérer les éducations sportives ; le forfait retenu est de 100 euros pour 2 heures de pratique. Une chance pour le collège Boileau qui fait partie des six uniques classes ouvertes dans le Département du Val-de-Marne qui disposent de « 2 heures de sport en plus au collège ».



Les élèves de l'EMF équipés



Les élèves de l'Ecole Municipale de Football (EMF) ont reçu leur équipement pour la saison fin novembre ! L'occasion pour le Maire Jean-Pierre Barnaud de rappeler les 10 ans d'existence de l'EMF et pour Véronique Glover, élue au sport, de présenter le nouveau responsable Thomas Bonnier et son équipe. Merci aux partenaires Colas et Artemis Sport.



Les actualités du Club de Tennis de Chennevières

• Les soirées Tennis Fluo



Fort de son succès, le club organise régulièrement des soirées « TENNIS FLUO » destinées aux jeunes adhérents et adultes. Cette animation consiste à jouer au tennis dans l'obscurité à l'aide des lumières noires et de matériel fluorescent, dans une ambiance fun et musicale. Les coaches adaptent les consignes de jeu, les repères sont brouillés, les trajectoires improbables, même les meilleurs en perdent « leur latin » !! Du maquillage fluo est à disposition des joueurs et il est vivement conseillé de s'habiller en blanc ou en couleurs vives afin d'être visible.

• La soirée pickleball/tartiflette

Pour fêter la nouvelle année des adhérents, le club a organisé une soirée Pickleball/ Tartiflette début janvier à l'espace municipal Jean Moulin. Mais qu'est-ce que le pickleball ? Ce nouveau sport, appelé aussi « tennis léger » vient d'Amérique du nord, il se pratique en simple ou en double avec des raquettes pleines, une balle ajourée très légère, sur un terrain dont la dimension est très proche de celle du badminton. Ce sport multigénérationnel moins exigeant physiquement que le tennis est accessible à tous, sportif convaincu ou simple amateur de jeu ludique. Après deux heures de jeu et de mini tournois, les adhérents ont pu se restaurer avec une tartiflette réconfortante bien méritée, réalisée par un foodtruck venu spécialement pour l'événement.

• La soirée padel

À l'occasion de la « Fête des Ados », le club a fait découvrir le padel (affilié à la Fédération Française de Tennis) à ses jeunes adhérents. Le padel a pris beaucoup d'ampleur en Europe. Cette sortie a donné l'occasion aux jeunes du club de s'initier à ce sport physique car le jeu est très rapide. Un certain niveau au tennis est nécessaire pour l'apprécier et le maîtriser mais l'aspect ludique et la découverte de ce sport ont été un vrai succès.

L'Eco festival des Bordes : plus d'animations

Pour cette nouvelle édition, les Robins des Bordes et la librairie Petites histoires entre amis proposent 5 jours dédiés à la nature, à l'écologie, à l'éco-responsabilité, avec de nombreuses animations au programme :

Mercredi 21 mai à 15h : fabrication d'une affiche à la médiathèque Albert Camus avec l'illustratrice Annelore Parot

Jeudi 22 mai : randonnées pédestre et à vélo avec Bobiclou

Vendredi 23 mai à 20h : ciné-débat : projection du film « C'est le monde à l'envers » de Nicolas Vannier au Mégarama Pince-Vent

Samedi 24 mai de 11h à 16h : rencontre avec des auteurs, ateliers et conférences. Les animations du 24 mai s'inscriront également dans le cadre de la journée de la nature et de

l'animal organisée par la Municipalité et le Département.

Dimanche 25 mai à 17h : nouveau spectacle de Mathieu Barbances « liberté, égalité, etc » à la ferme des Bordes.

Vous retrouverez le programme détaillé sur les sites des Robins des Bordes (lesrobinsdesbordes.blogspot.com) et de la librairie (www.petiteshistoiresentreamis.fr).

→ Du 21 au 25 mai - Grange de la Ferme des Bordes - En partenariat avec la Mairie de Chennevières, GPSEA, le Département du Val-de-Marne, Humanis et Bobiclou



Les Robins des Bordes

Yaël Nazé, astrophysicienne et chercheuse à Liège, vient faire deux conférences en France dont une aux Bordes à Chennevières **le samedi 8 mars à 16h. Le samedi 22 mars, de 14h à 16h**, vous pourrez réaliser des cartes pour annoncer et fêter la nouvelle année en astronomie. **Le samedi 29 mars**, vous pourrez observer l'éclipse partielle du soleil **entre 11h et 13h**. En référence au vol spatial de Yuri Gagarine, vous aurez le droit à des témoignages suivi d'un goûter en référence à ce sujet, **le samedi 12 avril entre 15h et 17h**.

→ Robins des Bordes
La Grange des Bordes
127 rue des Bordes
Lesrobinsdesbordes@gmail.com

Comité de jumelage

Le comité de jumelage se déplace à Durmesheim **du 1^{er} au 4 mai** pour fêter le 50^e anniversaire du jumelage. La ville de Durmesheim réserve quelques surprises pour célébrer cette fête ! Si vous souhaitez participer à ce déplacement, vous devez être adhérents du Comité de Jumelage.

→ Comité de jumelage
01 45 76 09 23 ou 06 48 10 98 27
jumelagecanaverois@orange.fr



Chorale PAUL KLEE CHENNEVIÈRES - ORMESSON

La chorale Paul Klee donnera son concert de printemps **le dimanche 18 mai** dans l'après-midi au théâtre Roger Lafaille. Comme les années précédentes, la chorale sera dirigée par Emmanuel Martin, chef de chœur, et sera dirigée par quelques musiciens. Rendez-vous au mois de mai !

→ La Chorale Paul Klee
24 rue Van Gogh
01 45 93 03 90
associations@choralepaulklee.fr

CNL Chennevières



Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, une journée thématique est prévue sous forme de table rond et d'ateliers créatifs ; en présence d'un professionnel de santé, **le samedi 8 mars** (2 euros de frais d'entrée). **Le samedi 5 avril**, en partenariat avec l'association Chaleur et partage, vous pourrez participer à la construction d'une barrière et d'un parterre de fleurs afin de célébrer l'arrivée du printemps devant le local du CNL (participation 2 euros). Enfin, **le samedi 10 mai**, en partenariat avec Alliance Culture et Education France Sierra Leone, une exposition de tableaux sur l'Afrique se tiendra dans les locaux du CNL.

→ CNL Chennevières Bois l'Abbé
2 rue d'Alsace
94430 Chennevières-sur-Marne

TEMPS LIBRE

LA VIE DES ASSOS

Ateliers d'Arts Plastiques de Chennevières



Les ateliers d'Arts Plastiques organiseront une exposition des travaux de leurs adhérents, adulte et enfants au théâtre Roger Lafaille pendant **le week-end des 8 et 9 mars de 10h à 18h**. Venez nombreux !

→ Ateliers d'Art Plastiques de Chennevières
www.atelier-arts-chennevieres.org
06 81 57 33 70



Zoomphoto94



Association de photographes amateurs, Zoomphoto94 réalise des shooting en studio les mercredi soir à la Maison des Associations. Depuis la rentrée de septembre, de l'analyse photo a été effectuée dont deux shooting modèles enfants et deux séances adultes, en prime de l'initiation ombres et lumières avec différents éclairages notamment le Light Painting. Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année !

→ Zoomphoto94
Michel.mont@hotmail.fr



Chennevières Loisirs



Le jeudi 13 mars, les adhérents vont se rendre au château de By, labellisé Maison des Illustres sous forme d'Atelier, musée, art et jardin après un détour au musée aéronautique et spatial de Safran, en Seine-et-Marne. **Le jeudi 10 avril**, les membres de l'association aura l'occasion de visiter le musée Départemental de la Résistance et de la Déportation qui retrace la vie du Loiret avant un repas champêtre à la ferme de Lorris... ainsi qu'une après-midi dansante. **Le jeudi 15 mai**, les adhérents découvriront le musée de l'abeille à Saint-Germain et le musée des Beaux-Arts et de la dentelle à Alençon, inscrit au Patrimoine de l'Unesco. Enfin, si vous voulez voir des films au cinéma Mégarama de Pince-Vent à tarif réduit dans le cadre de l'association (5 euros), c'est possible, avec la programmation suivante : **le lundi 10 mars** à 14h *La Piscine*, **le lundi 7 avril** à 14h *Les Souvenirs*, **le lundi 12 mai** à 14h *Heureux qui comme Ulysse*.

→ Chennevières Loisirs
10 avenue Georges
01 45 94 86 19

Les Drôles de Compères

La Compagnie théâtrale des Drôles de Compères, créée en 2019, cherche à révéler la richesse et la profondeur de la création théâtrale et cinématographique par le jeu de comédiens en situation de handicap mentale et physique. L'association produit des pièces de théâtre, des courts-métrages mais également laisse libre part à l'improvisation sur des thématiques sociétales fortes comme celles du harcèlement ; leurs derniers spectacles sont à cet effet « Je suis toujours là » sur la solitude des personnes âgées et « Dragonnar », un spectacle interactif joué dans les écoles auprès des écoliers. Composée de cent membres, allant des comédiens jusqu'aux techniciens, aux danseurs professionnels, l'association est dirigée par Medhi et Lydie qui s'occupent à la



fois des aspects administratifs, communicationnels et bien évidemment créatifs de l'association. Les comédiens, pourtant atteints de troubles autistiques, trisomiques ou psychiques comme la bipolarité, sont passionnés par l'Art et par le travail qu'ils font dans l'association. En accord avec les ESAT (Etablissements ou services d'aide par le travail), des outils d'apprentissages sont adaptés afin qu'ils puissent s'accorder au mieux à leur travail durant les tournages ou les pièces de théâtres qu'ils produisent. « *L'écoute est primordiale dans notre association. On doit comprendre comment chacun fonctionne afin de mieux transmettre nos compétences. La confiance est mutuelle entre chacun.... Et cela se ressent durant les tournages, la complicité est au rendez-vous !* »

→ 42 boulevard de Bellechasse
94100 Saint-Maur-des-Fossés
06 11 40 90 79
uncompere@gmail.com
www.lesdrolesdecompere.com

CHENNEVIÈRES BOUGE

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Jeudi 30 janvier, le Maire Jean-Pierre Barnaud et toute l'équipe municipale ont convié les Canavérois à la traditionnelle cérémonie des Vœux à l'Espace municipal Jean Moulin.

→ **01.** Les édiles du Val-de-Marne auprès des parlementaires du Département du Val-de-Marne.

→ **02.** La salle comble de l'Espace municipal Jean Moulin !

→ **03.** M. le Maire avec Klaus Eckert (médaillé), maire de Durmersheim, ville allemande jumelée avec Chennevières depuis 50 ans !

→ **04.** M. Dufeu (Vice-Président délégué aux équipements culturels et sportifs du Grand Paris Sud Est Avenir, pour l'investissement du territoire pour le futur Pôle culturel), et M. Minéo (ancien maire de Chennevières), médaillés par M. le Maire.

→ **05.** M. Mauduit, médaillé par M. le Maire.

→ **06.** Mme Esteban a reçu la médaille de la famille.



→ 02

→ 01



→ 05



→ 03



→ 04



→ 06

CHENNEVIÈRES BOUGE

FÉERIES DE NOËL



→ 01



→ 02



→ 03



→ 04

Du 13 au 15 décembre, la place Tukums et l'espace Charles de Gaulle ont accueilli des lutins facétieux, le père Noël, une caravane des contes, un (étrange) éléphant, des facteurs de Noël, un sculpteur sur glace, une piste de ski de fond, un concert de la Chorale Paul Klee... Sans oublier les ateliers proposés par les Compagnons bâtisseurs, les associations Couture et passion et Renard !

- 01. Séance maquillage dans le stand dédié, à l'espace Charles de Gaulle
- 02. La devanture de l'ancienne mairie illuminée lors du spectacle de jeux et de lumière
- 03. Le père Noël bien entouré !
- 04. Les Canavérois sont venus nombreux pour l'évènement

CHENNEVIÈRES BOUGE CHENNEVIÈRES ENGAGÉE



→ **01.** La 1^{re} date de la cérémonie de remise des diplômes « donateurs de sang » a été organisée par l'établissement français du sang, l'association Don de sang 94 et la Ville. Chennevières est labellisée « Commune donneur de sang Or ». Il s'agissait de mettre à l'honneur les donateurs de sang canavérois. En 2023, 292 dons ont été effectués sur 4 collectes. 1 don = 3 vies sauvées.

→ **02.** Le 23 décembre, une minute de silence a été observée dans le cadre de l'hommage national pour les victimes du cyclone Chido à Mayotte. Le Maire Jean-Pierre Barnaud était accompagné d'élus, d'agents municipaux et de Canavérois.

→ **03.** Le 23 novembre, Jean-Pierre Barnaud, entouré d'élus, a accueilli de nouveaux Canavérois lors d'un échange en toute simplicité, convivial au premier étage du théâtre Roger Lafaille.

→ **04.** Samedi 7 décembre, les équipes et bénévoles du Centre municipal la Colline ont fait front aux températures hivernales en organisant un gala sous les signes des tropiques !



Retrouvez **+** de photos et vidéos sur www.chennevieres.com,
f Facebook
et **@** Instagram

CHENNEVIÈRES BOUGE

LE CCAS ET LE CMC



→ **01.** Très attendu et incontournable, le banquet des seniors du CCAS a une fois de plus ravi tous les convives ! **Dimanche 24 novembre**, le temps d'un après-midi, 260 seniors ont voyagé à Las Vegas à travers le spectacle rythmé et coloré « De Paris à Vegas ».

→ **02. Le samedi 21 décembre**, le Père Noël a apporté en avance des cadeaux aux enfants des familles bénéficiaires du CCAS, de l'épicerie solidaire et de l'association Chaleur et partage sous l'œil du Maire Jean-Pierre Barnaud, de Christine Courtois, maire adjointe en charge du CCAS et de Mickaël Assous, élu à l'épicerie solidaire. Merci aux contributeurs : la Fondation Carrefour, l'association Rejoué et aux particuliers pour les jouets.

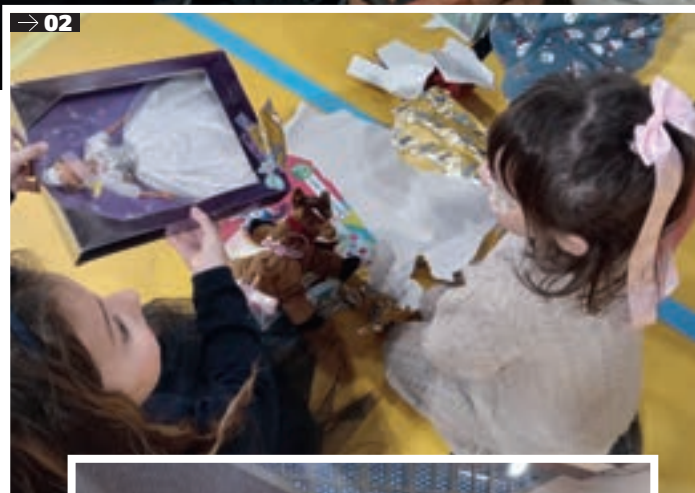
→ **03. Le 25 décembre**, le Noël solidaire a réuni petits et grands autour d'un repas convivial et musical à l'Espace municipal Jean

Moulin, entourés de M. le Maire et d'élus.

→ **04. Le 3 janvier**, les seniors du CCAS se sont régalés à l'espace municipal Jean Moulin autour d'une galette et de quelques pas de danse sur du Dalida et du Claude Nougaro entre autres !

→ **05. Le 8 novembre**, les seniors du CCAS sont allés au musée du vin à Paris dans le 16^e arrondissement pour faire une visite guidée de l'histoire du musée et des caves à vin. À la clef, à la fin de la visite: une dégustation de vin ! (L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération).

→ **06. Vendredi 17 janvier**, les seniors du CCAS sont allés au musée Banksy ! Situé dans le 9^e arrondissement à Paris, le lieu retrace l'art de rue de l'artiste mondialement connu à travers des fresques créatives et originales.



CHENNEVIÈRES BOUGE AU THÉÂTRE

- **01.** Le 8 décembre, *Danse avec moi* a ému les spectateurs canavérois avec cette histoire qui mêle trois destins qui se croisent et trois résiliences qui s'entrecroisent. Un succès !
- **02.** Le dimanche 15 décembre, le théâtre Roger Lafaille vibrait au sonorités et aux pas de danse argentins du spectacle *Piazzolissimots*. En français, en espagnol, en italien... Les Canavérois ont été envoûtés.
- **03.** Ces deux histoires tirées de « Juste une foi » le 16 novembre qui portent sur le respect des croyances ont emporté le public dans une ode à la tolérance et au respect de chacun.
- **04.** Ces petits plus jazzy ont été une très belle inauguration des fêtes de fin d'année au premier étage du théâtre le 6 décembre.
- **05.** Les comédiens de la troupe canavéroise Amira Culture, dirigés par Magid Mezzouri ont déclamé des textes sur la beauté du patrimoine et matrimoine français le 17 janvier.
- **06.** Le vendredi 22 novembre, Nathalie Paolucci, élue déléguée au devoir de mémoire accueillait l'écrivain Laurent Avézou sur une présentation du ministre français d'Henri IV, Sully.



→ 02



→ 01



→ 05



→ 03



→ 04



→ 06

SULLY, BÂTISSEUR DE LA FRANCE MODERNE

82 ans, une longévité exceptionnelle ! Sully est le témoin et l'acteur d'une société en pleine mutation. Le 22 novembre 2024 fut l'occasion de présenter, lors des Apéros de l'histoire, l'illustre ministre français, présenté par Laurent Avézou, écrivain et intellectuel.

1559 : il naît l'année de la signature du traité de Cateau-Cambrésis qui conclut 65 années de guerres d'Italie. Ce sont les derniers feux de l'Humanisme et de la Renaissance. 1641, il meurt un an avant Richelieu, deux ans avant Louis XIII. C'est l'aube du classicisme. « *Les douze années de règne d'Henri IV marquent l'apogée de son action politique posant les bases de l'État moderne permettant le renforcement du pouvoir royal : la lutte contre l'hégémonie autrichienne, l'affaiblissement des pouvoirs alternatifs représentés par les Grands ou les partis* » nous rappelle Laurent Avézou.

14 mai 1610 : l'assassinat du roi Henri IV arrête instantanément sa carrière. C'est l'ensevelissement vivant pour Sully. Démarre alors le lent processus de l'oubli devant l'Histoire. Sully est exhumé vers 1745 grâce à des économistes qui pour légitimer leur thèse agrarienne vont extraire quelques citations dont le fameux « labourages et pâturages sont les deux mamelles dont la France est alimentée et ses vraies mines et trésor du Pérou ». Le mythe est lancé et sera même relayé par les théories ruralistes du régime de Vichy à l'occasion du tricentenaire de sa mort en 1941.

Issu de l'épée par son père et de la robe par sa mère, Maximilien de Béthune, qui deviendra duc de Sully en 1606, est avant tout le fidèle compagnon d'Henri IV. Cette fidélité d'homme à homme, combinaison de liens affectifs, économiques et politiques est la clé de voûte de la société en cette fin de XVI^e siècle. S'offrir à un protecteur et en devenir sa créature est courant, moyennant nourriture, aide, avancement et protection totale. Dans une société qui accorde plus d'importance au geste qu'à l'écrit, la confiante réciprocité scelle le lien. Six jours avant la Saint Barthélémy, le 8 août 1572 à Paris, Henri de Navarre épouse Marguerite de Valois. À cette occasion, Maximilien, âgé de douze ans est présenté à son futur maître. Il devient l'homme du roi.

Valeureux homme de guerre puis homme d'Etat, l'ascension de Sully est hyperbolique et sa position institutionnelle est sans précédent : finances, fortifications, voirie, cartographie, artillerie, diplomatie, urbanisme... Il additionne les charges parce qu'il cumule les compétences servies parfois par des méthodes discutables. On parle du « *baroudeur des finances* » !



C'est que la fin justifie les moyens ! Depuis 1562, huit guerres de religion se sont succédé sur une période de 36 ans. La France est à refaire. Le déficit est constant, la dette d'Etat est abyssale, les institutions sont chancelantes (l'histoire a ses refrains...). L'apaisement du royaume porté par la mansuétude du roi est une priorité. C'est en tant que négociateur auprès des dernières résistances catholiques que Sully, lui le protestant, va troquer l'épée pour les finances.

Expéditif, pragmatique, efficace, passé maître dans l'art de l'improvisation, il est une sorte de « couteau suisse » au service de son roi. En ce début de XVII^e siècle, le cumul des charges illustre le côté expérimental d'une monarchie gestionnaire en cours de centralisation. Sully modernise l'appareil administratif, rétablit les finances, poursuit la centralisation amorcée sous Henri III, contribue sans relâche à la reconstruction du royaume et la consolidation de ses institutions. Il n'incarnera jamais la monarchie administrative laissant au roi la monarchie personnelle. Richelieu s'en chargera. À travers sa biographie, Laurent Avézou rétablit Sully dans toute son importance historique.

Nathalie Paolucci



DÉMOCRATIE LOCALE



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE

ÉDUCATION

RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE PEDT

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant de 0 à 25 ans à Chennevières.

La ville doit renouveler son PEDT et fixe 8 nouveaux axes structurants pour la période 2025/2027 :

- Axe 1 : positionner le PEDT comme dispositif structurant de l'action éducative menée sur la commune en direction des 0-25 ans,
- Axe 2 : développer sur l'ensemble des temps de l'enfant la cohérence éducative entre activités scolaires et périscolaires et développer le partenariat entre ces acteurs,
- Axe 3 : sensibiliser tous les acteurs et publics au respect des différences, développer la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination,
- Axe 4 : développer les actions liées à la parentalité,
- Axe 5 : favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération, l'entraide et la formation entre pairs, la

citoyenneté et l'intergénérationnel afin de lutter contre le harcèlement scolaire et le mauvais usage des réseaux sociaux,

- Axe 6 : mieux inclure les enfants porteurs de handicap,
- Axe 7 : poursuivre la pratique des diverses activités culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et techniques offertes aux enfants,
- Axe 8 : sensibiliser et éduquer les enfants à l'environnement et au développement durable, au travers notamment d'une meilleure connaissance par les enfants de leur environnement et du patrimoine de leur ville.

Ces axes se déclinent en plans d'actions. La commune souhaite ainsi assurer la liaison entre les différents publics dans une logique de continuité éducative, de la petite enfance jusqu'aux jeunes majeurs (0-25 ans).

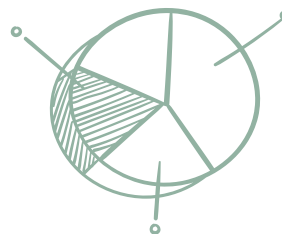
FUSION DES ÉCOLES ROUSSEAU

Le Conseil municipal a approuvé le projet de fusion des 2 écoles élémentaires Rousseau A et Rousseau B en une entité unique à compter de la rentrée scolaire 2025-2026. Ladite école sera désormais dénommée « École élémentaire Maurice Rousseau ».

FINANCES

SUBVENTION AU CCAS

Le Conseil municipal vote l'attribution d'une subvention au CCAS d'un montant de 671 400 euros pour l'année 2025 pour lui permettre d'assurer ses missions en matière d'action sociale et d'aide aux personnes âgées, handicapées et aux familles en difficulté, également pour lui permettre de couvrir ses frais de personnel.



FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal a maintenu en 2025 les mêmes taux d'imposition de la taxe foncière, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation qu'en 2024.

BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 46 670 000 euros répartis entre la section de fonctionnement de 35 460 000 euros et la section d'investissement de 11 210 000 euros. Lire l'article page 4.

MAJORITÉ

ENSEMBLE POUR CHENNEVIÈRES, PASSIONNÉMENT

L'opposition des slogans !

Depuis le début du mandat, l'opposition municipale a fait de la critique son unique programme. A chaque conseil municipal, elle nous explique ce qu'il faudrait faire, sans jamais dire comment. Investir plus, sans vendre de foncier. Baisser les impôts, tout en dépensant davantage. Construire des équipements publics, mais sans préciser leur financement. Il faudrait tout et son contraire, et surtout ne jamais expliquer comment y parvenir.

L'opposition se contente d'agiter des slogans. Quand il s'agit de proposer, d'argumenter, il n'y a plus personne. La gestion d'une ville ne se fait pas en rédigeant des publications Facebook indignés ni en soufflant des généralités sans fondement.

Nous, nous poursuivons notre action avec **responsabilité, engagement et transparence** :

- 91 millions d'euros investis depuis 2014, avec une gestion saluée par la Chambre Régionale des Comptes
- Un cadre de vie amélioré, avec la Maison de l'Animal et le futur pôle culturel
- Une sécurité renforcée, avec plus d'effectifs et de vidéoprotection

L'opposition critique, mais ses contradictions sautent aux yeux : elle veut plus de services, mais refuse les moyens pour les financer. Elle exige des équipements, puis dénonce leur coût. **Un manque de cohérence qui frôle l'amateurisme.**

A Chennevières, l'opposition préfère les slogans ? Nous, nous préférons les résultats.

Ensemble pour Chennevières, passionnément : Mickaël Assous, Jean-Pierre Barnaud, Pierre Alexandre Baux, Félicia Boisne-Noc, Brice Chatel, Christiane Cornu, Christine Courtois, Richard Della-Mussia, Jacques Driesch, Jean-François Fabre, Denis Fasanaro, Véronique Glover, Samira Guerroumi, Sophie Le Monnier, Martine Lerfel, Jean-Jacques Le Tarnec, Térésa Losso, Valérie Michel, Hamza Mokhtari, Nathalie Paolucci, Annie Pellet-Schiffrine, Jean-Louis Poujol, Didier Sthorez, Didier Tremoureux, Anne-Marie Vialatoux.

OPPOSITION

POUR UN AVENIR ENSEMBLE À CHENNEVIÈRES

LES CANAVEROIS

UNE REALITE LOIN DES BEAUX DISCOURS !

Lors de la récente cérémonie des vœux un bilan trop idyllique a été présenté aux Canavérois. Il est manifeste que la réalité en est tout autre...

Tout d'abord l'insécurité et les actes de malveillance qui se multiplient sur la ville fondent une inquiétude croissante des habitants. Depuis 2023 la ville a enregistré 890 crimes et délits, soit un taux de 48,5 pour 1 000 habitants. Les vols et cambriolages ont représenté 53,02 % de ces infractions, tandis que les coups et blessures volontaires ont constitué 23,72 % du total. Dernier délit en date l'incendie criminel à la Boulangerie du Moulin. Nous adressons d'ailleurs notre entier soutien à ses propriétaires et aux habitants du quartier.

Puis les rues qui sont de plus en plus sales et mal entretenues, invitant les rats et confortant les incivilités comme le dépôt d'ordures sauvages ou les déjections canines sur les trottoirs.

Et enfin, ville amie des animaux où les Associations et acteurs Canavérois sont écartés des événements dédiés à la cause animale, sans oublier un scandale au retentissement national avec la fermeture imposée par les services compétents du refuge qui abritait 200 chats au Fort.

Alors non tout n'est pas idyllique, les Canavérois méritent mieux, une ville plus propre, plus sûre, plus respectueuse de leurs attentes.

Anne-Gabrielle BOUDEVILLAIN - Marie-Christine DIRRINGER -
Jean-Luc DOUBLET - Oriane LOUAIL
mariechristinedirringer@gmail.com
06.63.98.17.22

Des choix coûteux et discutables

Chennevières mérite mieux que des décisions imposées sans concertation, à des coûts exorbitants.

La culture, essentielle à notre ville, aurait mérité un projet ambitieux, ouvert et accessible. Mais à la place, le maire a choisi un bloc de béton enclavé, sans vision pour l'avenir.

Le Fort quant à lui a déjà coûté **2 M à la ville et le maire a fait voter 15,5M supplémentaires pour les 3 prochaines années.**

Même logique pour la Maison de l'Animal : un budget qui explose, passant de 2,2 à 5,5 millions d'euros ! Nous défendons la cause animale, mais comme nous le réclamons depuis longtemps, nous préférierions plus d'aides aux associations. **A ne se focaliser que sur le béton, le maire en oublie que ce sont habitants et associations qui font vivre la ville.**

Lors du vote du budget en conseil municipal, en décembre, nous avons aussi demandé une baisse du taux d'impôt foncier pour alléger la pression sur les ménages, déjà impactés par l'inflation. Refus catégorique du maire : ses dépenses pharaoniques passent avant tout !

Ces choix sont-ils les priorités pour les Canavérois ? Nous ne le pensons pas. **Il est temps de construire l'avenir de Chennevières autrement : avec ambition, cohérence et surtout, avec vous.**

Un futur différent pour Chennevières est possible. Rejoignez-nous !

Laurence GRANDJEAN, Emmanuel PUPPO, Yahne BECKET.
Tél. : 07.45.17.39.35 - mail : contact@lescanaverois.fr

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE AUX PETITS CANAVÉROIS

→ **Septembre 2024 :**

26 naissances dont

Issa ASSARAJ, Ibrahim KONE, Gabriel CANDELLIER
SANCHEZ

→ **Octobre 2024 :**

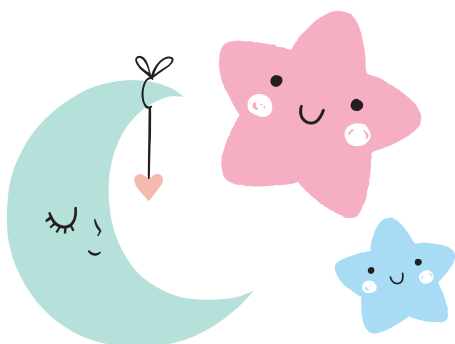
26 naissances dont

Léo VIERA RODRIGUES MALHEIRO, Abdoulaye
DOUCOURE, Papa NDAO, Maeline GAUDRIN MOUREAU,
Hélène NOGUEIRA TOROSSIAN, Dania CAVANNA, Liv GAY
CANES, Giulia CAUX, Isaïa HOUEMOND MONTEIRO,
Lucas DUARTE DA SILVA, Amelia LOCOMAN, Zayd MEHDI,
Lyliia RZIGUI

→ **Novembre 2024 :**

14 naissances dont

Nesma, Rachida, Hasna MIRA, Ghaith BEN ABI ZID,
Gabriel DA SILVA CARVALHO, Yovan, Daniel, Claudi
BORDEAU, Hugo, Oscar, Gabriel, Paul LEITAO



FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

→ **Septembre 2024 :**

3 mariages dont

Florian CASSINI et Livia SIMONI

→ **Octobre 2024 : 6 mariages dont**

Gérard VALOIS et Guzel KACHAPOVA, Christophe
SIGNORET et Elodie EBERHARDT, Chaouzid AHMED BEN
CHEIK et Manon SAPALY, Didier MADINGOU BAYOULAT et
Marie-Claire KOUHOUNA



ILS NOUS ONT QUITTÉS

→ **Septembre 2024 :**

Marcel BAURY, Arab HAMENNI, Monique N'SONA,
Kourban ALIBAY, Marie-France MENDES, Claudie AUGOT,
Gérard LEFEVRE

→ **Octobre 2024 :**

Françoise CALLÉ, Renée LIENHARDT, Laure SALVADOR,
Maria DE OLIVEIRA ESCADA, Sevasti RAPTI, Ilda
DOS SANTOS, Nicole VAN DOORENMAALEN, Salma
LASSOUED

→ **Novembre 2024 :**

Martine CHARBIT, Paulette BRETON LANFRANCHI,
Michèle BLANCHARD BAVOUZET, Sébastien NICOLAS,
Michel TARISSAN, Daniel BERTA, Christophe AUDIC

OURS

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. :
01 45 94 74 74 - Service communication : publications@villechennevieres.fr - Direction
de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction :
Eleonora Pizzanelli • Nicolas Mollet, Ariana Sepahpour-Fard. Ont participé à ce numéro :
les services municipaux • les associations de Chennevières - Photographies : la mairie •
Georges Montchamont • Richard Della Mussia • Studio Mir • Stock Adobe - sauf mention DR -
Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution :
Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - David Tiefenbach : 06 70 21 07 12



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



MONTANA

Cultivez votre jeunesse

LE BONHEUR A UNE ADRESSE*



R É S I D E N C E S E R V I C E S S É N I O R S

- ESPACES CLIMATISÉS
- RESTAURANT
- SALON CHEMINÉE
- SERVICES À DOMICILE
- ATELIER ARTISTIQUE
- CINÉMA
- PISCINE/JACUZZI
- SALON DE COIFFURE
- ESPACE SPORTS & BIEN-ÊTRE
- ASSISTANCE SANTÉ & SÉCURITÉ
- NAVETTES COURSES

OFFRE OUVERTURE
350€ À VIE
 SUR LE MONTANT DE VOTRE LOYER
 SUR UNE SÉLECTION D'APPARTEMENTS*

À l'occasion de son ouverture, votre résidence Montana Chennevières vous offre jusqu'à 350€ de remise à vie sur votre loyer pour toute signature avant le 31 mars 2025.

VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS DU T1 AU T3

 **01 84 74 26 00**

54 RUE ARISTIDE BRIAND - CHENNEVIÈRES

*Offre valable pour une sélection d'appartements. Offre valable pour tout contrat de location signé avant le 31 mars 2025. Valable pour tout séjour permanent. Offre réservée aux personnes de plus de 65 ans. Non cumulable avec d'autres offres en cours. Conditions générales de vente auprès de nos conseillers.



Que vous ayez envie d'un store banne,
 d'une pergola, d'un portail, porte d'entrée
 de volets roulants ou battants,
 de fenêtres ou d'une porte de garage...

Rendez-vous dans votre Monsieur Store
 ou sur monsieurstore.com



Monsieur Store, le réseau n°1 qu'on recommande à ses voisins

92% de RECOMMANDATION
 ★★★★★

Taux de recommandation calculé sur la base de 7 877 avis clients récoltés via la plateforme GEM entre le 01/03/2022 et le 15/10/2023

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
58 Rue Aristide Briand - 01 45 94 02 11

Scannez
 le QR Code
 et prenez RDV
 avec l'un de
 nos experts



Google Avis Clients ★★★★★ 4,5
Note relevée sur l'API Google le 26/10/2023